PERLES CULTIVÉES.
30 %
60 %
de rabais
BIJOUTERIE le roy
7139, rue St-Hubert
277-3127

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GUESS JEANS
Pour connaître le point de vente le plus près de chez vous:
1-800-661-GUES

3

• MONTRÉAL, JEUDI 16 MARS 1995 111e ANNÉE Nº 144 72 PAGES, 6 CAHIERS

Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Ciel nuageux, possibilité d'averses
max 8 / min 1
page S 16

Sports

5 | 8

page S 3

Théâtre

Officiel! Le TNM fera peau neuve
page D 7

Politique

Stupéfaction des groupes de femmes après la dissolution du CCCSF
page B 1

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	D14, D15 et E2
- marchandises	E2
- emplois	E2 et E3
- automobiles	E3 à E5
- propositions d'affaires	E5
Arts et spectacles	
- informations	D7 à D13
- horaires-spectacles	D10
- télé-horaires	D12
- télévision	D7
Bandes dessinées	D15
Bridge	E6
Décès	E6
Économie	C1 à C8
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D14
Feuilleton	E3
Horoscope	E4
Le monde	D16, E7 et E8
Loteries — résultats:	A4
Mots croisés	E2
Mot mystère	E4
Politique	B1, B4 et B5

750 postes éliminés à Radio-Canada

D'ici trois ans, le budget de la télévision française sera réduit de 60 millions

LOUISE COUSINEAU

La grande patronne de la télévision française de Radio-Canada, la vice-présidente Michèle Fortin, a évalué hier à 60 millions les compressions que la télévision française devra absorber d'ici trois ans à la suite des compressions de 350 millions imposées par le budget Martin. L'objectif d'ici avril 97 est la disparition de 750 postes. Il y a actuellement 2 500 permanents et contractuels qui travaillent à la télé de Radio-Canada.

Les coupures ne transparaîtront pas beaucoup au petit écran au cours de la saison 95-96 qui commencera en septembre prochain, a dit Mme Fortin. Mais les téléspectateurs devront s'attendre dans deux ans à moins de «grandes émissions culturelles, qui coûtent cher et rapportent peu». À moins d'émissions maison, comme les téléromans, et à moins de contenu canadien. «Avec 750 employés en moins, c'est évident qu'on ne peut pas faire autant que maintenant», a-t-elle dit.

Mais Mme Fortin a nettement signifié son intention: Radio-Canada doit rester une télévision généraliste. Le comité du Patrimoine à Ottawa, qui réfléchit sur l'avenir de Radio-Canada songe à une télévision qui ressemble à Radio-Québec et à PBS, qui pourrait n'être diffusée que sur le câble. Pour les deux réseaux, français et anglais.

Pas de ça pour Mme Fortin. Il y a déjà plein de chaînes spécialisées chez nous: TV5, Canal D, RDI et Radio-Québec, dit-elle. Il faut garder une télévision qui servira des émissions variées aux téléspectateurs d'ici qui regardent la télé 24 heures par semaine. «TVA, a-t-elle dit hier matin aux employés, ne peut pas jouer ce rôle tout seul.»

Pas question de renoncer aux sports ou aux grandes séries comme *Scoop* ou *La Petite vie*, qui rapportent assez d'argent à Radio-Canada pour être rentables. Pour les émissions jeunesse, qui ne rapportent rien, Radio-Canada est en pourparlers avec Radio-Québec. Mais pas question de «diffuser des émissions comme *Batman*, qui sont données gratuitement par les producteurs pour faire vendre des jouets à Noël».

Les contrats avec les producteurs indépendants seront revisés à la baisse, a dit Mme Fortin hier matin.

À ses employés, elle a demandé une ré-

VOIR POSTES EN A 2

La guerre du flétan s'apaise

DENIS ARCAND
envoyé spécial

La Presse *à ST.JOHN'S, Terre-Neuve*

La drôle de guerre du flétan de 1995 a pris fin hier vers 21 h 30, lorsque le chalutier espagnol *Estai* a quitté St.John's après que son propriétaire eut payé une caution de 500 000 $. Ces événements signalent une accalmie dans le conflit entre le Canada et l'Union européenne et laissent entrevoir une solution négociée.

«Nous rentrons directement à Vigo (le port d'attache du *Estai*, en Espagne) et ne pêcherons pas en route», a déclaré Carlos Bouzeda, représentant de l'armateur, Fereira et Fils.

Par ailleurs, les quelques chalutiers espagnols qui étaient retournés sur le Grand Banc mardi et

VOIR FLÉTAN EN A 2

■ **L'Espagne attendra avant d'exiger des visas des Canadiens.**
Page B4

L'aéroport de St-Hubert sera géré par ADM

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

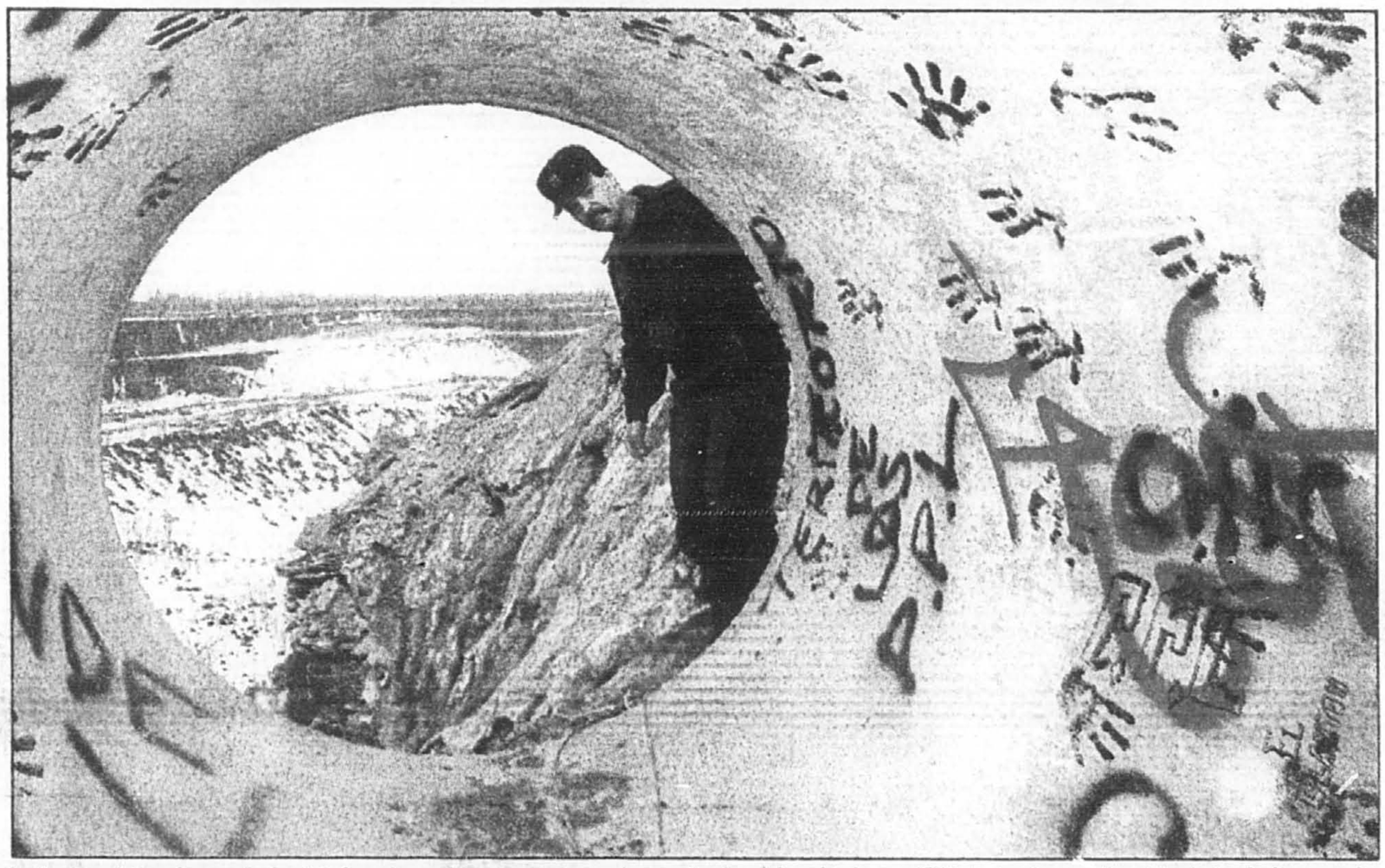
OTTAWA

Aéroport de Montréal (ADM), qui administre Dorval et Mirabel au nom des autorités politiques et des gens d'affaires de la région, assumera également la responsabilité de celui de Saint-Hubert, qui relève encore de Transport Canada.

«Les négociations débuteront bientôt et le transfert s'effectuera au cours de la prochaine année», a déclaré hier à *La Presse* le directeur général des aéroports au Québec pour Transport Canada, Sylvain Lessard.

VOIR AÉROPORT EN A 2

DANGEREUX TROGLODYTES URBAINS



Le tuyau d'écoulement pluvial dans lequel les jeunes se retrouvaient est bardé de graffiti de toutes sortes. L'entrée de leur cache se trouve sur le bord d'un précipice; 100 mètres plus bas, c'est la carrière Francon. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Les *Pocos Pero Locos* terrorisaient les élèves d'une école et se planquaient dans un tuyau pluvial

ÉRIC TROTTIER

La police de la CUM a démantelé un gang de jeunes Latinos qui faisaient la pluie et le beau temps dans une école du nord de Montréal et qui s'étaient fait une planque dans un large tuyau d'écoulement pluvial ouvrant directement sur la paroi à pic d'une carrière de 100 mètres de profondeur.

«Je n'ai jamais vu quelque chose de semblable. Ça dépasse la fiction», a déclaré le coloré lieutenant-détective André Lapointe, de la section antigang, qui faisait faire le «tour» du tuyau aux représentants de *La Presse*, hier midi.

L'équipe du lieutenant-détective vient d'arrêter les derniers suspects d'une série d'agressions survenues à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, au 2901, rue Louvain, dans le quartier Saint-Michel.

Les *Pocos Pero Locos* (traduction libre: «Peu nombreux, mais fous») en font apparemment voir de toutes les couleurs aux élèves de cette école depuis plusieurs mois. «Taxage, vols, agressions, menaces; ils intimidaient pas mal tout le monde», explique le lieutenant Lapointe.

Formée il y a un an, cette petite bande de vauriens regroupait une vingtaine de jeunes Latinos âgés de 14 à 17 ans. La moitié fréquentaient l'école Louis-Joseph-Papineau, parfois armés. Un des leaders de la bande attend d'ailleurs son procès pour vol à main armée.

Pas des enfants de choeur, donc, les PPL. Tous les vendredis soir, en compagnie d'une douzaine de jeunes filles formant un autre gang, les Cholas Locas («Les filles folles»), ils se réunissaient dans ce tuyau d'écoulement pluvial qu'ils avaient adopté comme repaire.

Le tuyau, qui fait quatre pieds de diamètre, a une longueur de 25 mètres. Mais le plus impressionnant est son entrée, située au bord de la paroi de la carrière Francon, boulevard Robert: un véritable précipice de 100 mètres de hauteur!

Le canal est aussi bardé de graffiti de toutes sortes. À un endroit, on peut lire le nom d'une quinzaine de pays d'Amérique latine — peut-être les pays d'origine des membres des PPL? Plus loin, une série de mains noires (pour les garçons) et de mains roses (pour les filles). Des dessins aussi, dont certains sont assez jolis. «Ils ont du talent, ces jeunes, dit le lieutenant Lapoin-

VOIR URBAINS EN A 2



Léo Foster, placeur au Forum. PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Placeur au Forum, Léo Foster a vraiment eu peur ce soir-là!

MICHEL MAROIS



■ **Il y a quarante ans commençait l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire du Québec et du hockey professionnel. L'équipe des Sports de *La Presse* poursuit aujourd'hui en page 9 de son cahier la publication de la série de cinq reportages entreprise mardi sur ces événements historiques.**

Léo Foster est le doyen des placeurs du Forum. Aujourd'hui âgé de 80 ans, il assiste aux matches du Canadien depuis 1945.

À ses débuts, il y a 50 ans, le Canadien jouait encore dans ce qu'on est convenu d'appeler le «vieux» Forum. «Il n'y avait que deux sections de sièges: les rouges, en bas, et les blancs. La galerie de la presse était située tout en haut, du côté sud (Ste-Catherine), près du plafond et des vitres.»

C'est là qu'il était, le 17 mars 1955, pour le match entre le Canadien et les Red Wings de Detroit. La veille, Maurice Richard avait été suspendu par Clarence Campbell.

«Il y avait neuf journalistes sur la galerie ce soir-là, se rappelle M. Foster. Ma tâche consistait à leur fournir les statistiques et les résultats des autres matches tout en leur portant des rafraîchissements.

«Avant le match, j'étais assis aux côtés de Jacques Beauchamp, du *Montréal-Matin* et de Paul-Émile Prince, de *La Presse*. Tout le monde se demandait si Campbell oserait se présenter au Forum, lui qui avait affirmé: 'Il n'y a pas un Canadien français qui va essayer de me faire peur'.»

Quelques minutes avant le début du match, le président est arrivé avec sa blonde et ils se sont assis à leurs sièges habituels. Il y a eu quelques cris mais l'attention s'est détournée vers la partie.

«Le vrai trouble a commencé à la fin de la première période. Campbell avait l'habitude de rejoindre les dignitaires dans un petit salon situé près de sa loge. Cette fois-là, au lieu de partir au son de la sirène, il est resté à sa place, comme s'il avait voulu provoquer les spectateurs.

«Ça s'est mis à crier 'chou' et les claques se sont mises à pleuvoir. La blonde de Campbell a reçu plusieurs claques sur la tête mais le bonhomme ne voulait rien savoir.

«C'est à ce moment-là qu'un spectateur a réussi à se faufiler jusqu'à Campbell pour lui en-

VOIR PEUR EN A 2

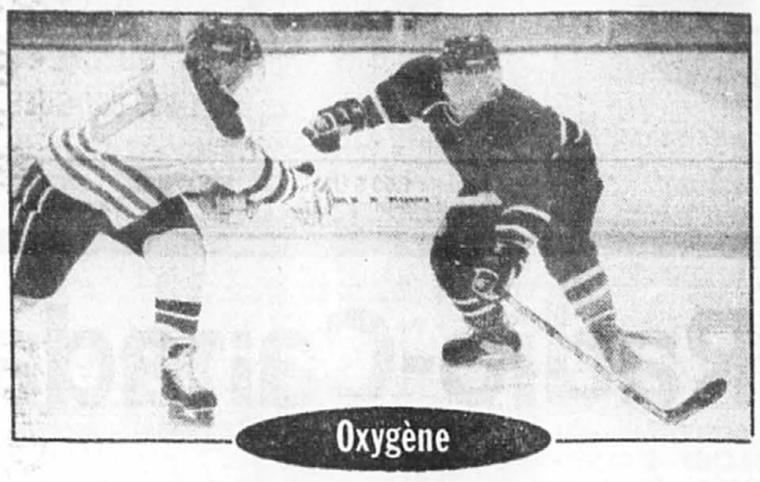


«Pour mars, Cantel vous offre la lune!»

Jusqu'au 31 mars, profitez des meilleures offres sous le soleil, pour les loisirs ou le travail, en composant le 1 800 779-5953

CANTEL amigo
On a toujours besoin d'un Amigo!

Demain dans *La Presse*



Oxygène

Le hockey libre

■ Un p'tit match de hockey, ça vous tente? Mais où trouver des joueurs qui ont aussi le goût de jouer? Pas facile de rassembler assez de monde pour disputer une partie. Dans certains arénas, on répond à ce désir par la voie du hockey libre. Notre collaborateur Yves Séguin traite du sujet demain sous la rubrique OXYGÈNE du cahier WEEK-END SPORTIF.

Mise au point

■ Dans ses éditions des 16 et 17 mars 1994, *La Presse* publiait deux nouvelles indiquant que le syndic Richard Brousseau, de Sainte-Adèle, responsable de la gérance de la faillite de l'Académie des Tourelles, à Repentigny, faisait l'objet d'une enquête de la part de la police de Repentigny pour avoir servi une correction sévère à un élève indiscipliné de cette instituion.

À la suite à la publication de ces deux nouvelles, M. Brousseau vient d'intenter une action en dommages au montant de 52 000$ contre M. Serge Chevrier et Mme Martine Gaillard, les parents de l'élève, contre le sergent détective Camille Gianetto, du Service de police de la Ville de Repentigny, contre la Ville de Repentigny et La Presse Ltée.

Dans ses allégués, M. Brousseau se défend d'avoir brutalisé l'élève et dit lui avoir seulement pris le bras pour l'accompagner dans un coin où il devait rester en punition.

Par ailleurs, il reproche aux parents de l'enfant d'avoir porté une plainte non justifiée contre lui à la police de Repentigny, et il critique le sergent-détective Gianetto pour avoir transmis des informations confidentielles à ce sujet. Il reproche enfin à *La Presse* d'avoir publié ces informations tout en critiquant son journaliste pour ne pas avoir communiqué avec lui ou avec d'autres responsables de l'institution pour vérifier les faits rapportés par la police et les parents de l'élève.

La Presse désire faire la mise au points suivante au sujet de ces allégués :

a) c'est sur la foi des renseignements communiqués par le sergent détective Camille Gianetto que les deux nouvelles ont été publiées dans *La Presse*;

b) le journaliste de *La Presse*, Éric Trottier, a bel et bien tenté de joindre M. Brousseau, de même que des représentants de l'institution, mais ceux-ci ont fait savoir chaque fois qu'ils n'avaient pas de commentaires à formuler sur l'incident;

c) *La Presse* a enfin publié en page A 3 de son édition du 26 mars la décision du susbtitut en chef du Procureur général du district de Joliette de ne pas déposer d'accusation contre M. Brousseau relativement à cet incident.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour :

Montréal veut créer une soixantaine de gendarmeries de quartier. Indépendantes et autonomes. L'idée est bonne?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Bell — La Presse

Le nouveau calendrier scolaire de la CECM compte 182 jours de classe et 18 journées pédagogiques. Est-ce suffisant? À cette question posée hier, 75 p. cent des intervenants ont répondu non.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 1 8 22 34 38 43 (20)
E-X-T-R-A 3 4 9 1 0 7

La quotidienne Tirage d'hier — à trois chiffres 101 — à quatre chiffres 7293

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

11-4

CODE DU JOUR — **JEUDI 16 MARS 1995**

Suite de la Une

POSTES

750 postes éliminés à Radio-Canada

duction de quatre pour cent de tous les budgets. « Il y a moyen de couvrir la messe sans de multiples angles de caméras», a-t-elle dit. Mme Fortin a engagé récemment deux cadres, Charles Ohayon et Philippe Lapointe, qui viennent de l'industrie privée où on a appris depuis un bout de temps à faire plus avec moins.

Elle a aussi lancé un avertissement aux syndicats d'artistes, qui devront revoir leurs ententes avec Radio-Canada. « Kathleen Battle avec l'Orchestre symphonique de Montréal, ça coûte plus cher qu'avec l'orchestre de Philadelphie». Mme Fortin veut continuer à servir de la grande musique aux téléspectateurs, mais à coût moindre. Les émissions achetées ailleurs coûtent toujours moins cher.



Michèle Fortin

Elle veut aussi que Téléfilm Canada, qui subventionne les producteurs privés (*Scoop* et *La Petite vie* en sont des exemples), augmente sa participation aux émissions destinées aux télévisions généralistes, « parce qu'elles génèrent plus d'écoute».

En révélant son plan d'action, Mme Fortin tient pour acquis que les coupures se feront au pro rata des budgets actuels. Mais il est possible que les scénarios soient revisés par un nouveau président, qui pourrait décider de couper des pans complets de services. La Société Radio-Canada doit révéler d'ici décembre prochain quelle sera la répartition des coupures entre les différents services. « Mais je ne pense pas que nous ayons plus que notre part», a-t-elle dit.

La télévision française de Radio-Canada a un budget de 267 millions. Hier matin, Mme Fortin indiquait à ses employés que dans trois ans, Radio-Canada aura un budget de 75 millions de plus que TVA.

Le message de Mme Fortin hier était clair: Radio-Canada peut et doit survivre aux compressions budgétaires. Il y a des exemples probants ailleurs: il y a trois ans, Télé-Métropole a coupé 350 postes sur 1 400. □



Blessé par une explosion

Un jeune artificier en herbe a subi de graves brûlures hier soir, vers 22 h 00, alors qu'il tentait de fabriquer une bombe artisanale dans la cuisine de la résidence de ses parents située sur la rue Elm, à Beaconsfield. Selon des informations obtenues de sources sûres, l'adolescent de 15 ans a utilisé des produits chimiques pour fabriquer son engin explosif. Après avoir mis ces « ingrédients » dans un robot culinaire, le tout a explosé. Le jeune souffre de blessures importantes aux mains et à la figure.

PHOTO STEPHANE BRUNET, *collaboration spéciale*

FLÉTAN

La guerre du flétan s'apaise

hier sont depuis repartis de la zone contestée.

« Je pense que les conditions appropriées sont maintenant réunies pour permettre un dialogue», a déclaré à Ottawa le ministre des Pêches Brian Tobin, une déclaration à laquelle a fait écho l'ambassadeur d'Espagne, José-Luis Pardos, à St. John's.

L'*Estai* a laissé à St.John's 125 tonnes de poisson (sur des prises totales d'environ 350 t), qui demeurent saisies par Pêches et Océans Canada, dans un entrepôt frigorifié. Une partie de ce poisson serait une espèce dont la pêche est interdite par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) et découverte dans un «compartiment secret» à bord de l'*Estai*, a affirmé M. Tobin.

L'*Estai* aura sans doute croisé cette nuit le navire canadien qui a retrouvé le filet largué par les pêcheurs espagnols durant la poursuite qui a mené à l'arraisonnement du chalutier en eaux internationales, jeudi dernier. Ce navire devait arriver ce matin à St.John's. « Les mailles du filet sont de 115 mm, soit moins que la norme minimale de 130 mm de l'OPANO, a déclaré Tobin aux Communes. De plus, un filet de 80 mm y est juxtaposé.» Ce type de filet est fixé comme une doublure au filet principal pour empêcher les poissons juvéniles de s'échapper, ce qui met en péril la perpétuation des stocks.

« Qui peut dire que le filet qu'ils ont trouvé est le nôtre?» a déclaré le représentant de l'armateur, Carlos Bouzada, interrogé sur les accusations de M. Tobin. « Ils font de la politique, c'est tout. Nous espérons pouvoir revenir pêcher dans cette zone un jour.» Le capitaine de l'*Estai*, Enrique Gonzales, a nié avoir utilisé des filets illégaux. Lorsqu'on lui a demandé s'il y avait un «compartiment secret» dans les cales de l'*Estai*, l'ambassadeur Pardos s'est interposé et l'a rapidement entraîné plus loin.

Évidemment, les politiciens des deux côtés de l'Atlantique ont présenté le départ de l'*Estai* comme une victoire.

Le ministre Tobin s'est réjoui de constater que les pêcheurs espagnols et portugais cesseraient leurs activités sur le Grand Banc pour la durée des négociations. « Et sur la question fondamentale de la conservation, nous ne capitulerons pas!» a-t-il martelé en Chambre.

« Le fait d'avoir retrouvé le filet nous donne un argument de taille», a-t-il ajouté, tout en profitant de l'occasion pour décrire cette découverte comme un triomphe de la technologie canadienne en matière de géopositionnement par satellite.

Mais au Parlement de Strasbourg, on triomphait autant. C'est « une première victoire» de l'Union européenne, a déclaré la Commissaire aux pêcheries de l'UE, Emma Bonino, en ajoutant que « la fermeté de la Commission européenne a payé».

Hier à St.John's, il était clair que la diplomatie espagnole avait été larguée par le propriétaire de l'*Estai*.

Mardi, l'ambassadeur Pardos avait affirmé péremptoirement que l'armateur refuserait de payer toute caution au gouvernement canadien. Son adjoint avait ajouté « Pas même un dollar!» et l'ambassadeur avait conclu en disant que le propriétaire du navire le laisserait « dans le port de St.John's comme symbole de l'illégalité canadienne».

Mais vers 15 h, hier, il est devenu évident que les questions de principe du gouvernement espagnol ne concernaient plus l'armateur, d'où la volte-face d'hier et le paiement de la caution: « La réalité est la réalité, et nous avons besoin du bateau pour travailler», a déclaré hier M. Bouzada.

Mais les négociations n'ont pas été à sens unique. D'abord, la caution de 500 000 $ payée par l'armateur de l'*Estai* est bien inférieure aux sommes de 3,8 millions et 5 millions avancées plus tôt.

Et surtout, les prochaines négociations feront perdre au Canada une partie des quotas qui lui avaient été attribués en 1995 par l'OPANO (60 pour cent du quota total de 27 000 tonnes, contre seulement 12,5 pour cent pour l'UE). Bruxelles avait refusé de se plier à cette répartition et s'était attribuée unilatéralement un quota de 69 pour cent, au bénéfice exclusif de l'Espagne et du Portugal. En échange d'une cession à l'UE d'une partie de ces quotas, le Canada réclamera une application plus stricte des quotas de pêche internationaux et l'adoption de mécanismes permettant la supervision, l'inspection et l'arraisonnement des navires de pêche.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a indiqué que le Canada n'exigerait pas de visa des touristes espagnols si l'Espagne mettait à exécution sa menace d'imposer un visa aux visiteurs canadiens. M. Ouellet a expliqué que cette mesure ferait plus de tort au Canada qu'à l'Espagne.

On a demandé à l'ambassadeur d'Espagne quel pays était le perdant et lequel était le gagnant: « Je ne pense pas en ces termes-là, il n'y a jamais de gagnant et de perdant dans ces affaires.»

L'équipage de l'*Estai* n'était pas d'accord hier, juste avant d'appareiller. « Les 125 tonnes qu'on laisse ici nous coûtent de l'argent, parce qu'on a un pourcentage sur les prises, a indiqué le matelot Francesco Otero. Le représentant de la compagnie dit qu'on sera payé quand même, mais je le croirai quand je le verrai.» □

AÉROPORT

L'aéroport de St-Hubert sera géré par ADM

« ADM est très intéressée à assumer la gestion de Saint-Hubert et les municipalités de la région, celles de la Rive-Sud en particulier, sont en faveur d'un transfert», a-t-il ajouté.

On peut penser que le regroupement des trois aéroports sous une même administration permettra notamment d'élaborer une stratégie intégrée de marketing et de réduire les coûts. La direction d'ADM refusait toutefois hier de préciser ses intentions.

On ne sait pas encore par ailleurs jusqu'à quel point les compressions budgétaires annoncées dans le dernier budget Martin affecteront les installations militaires qui jouxtent l'aéroport. On sait que le quartier général des Forces terrestres sera transféré à Ottawa et que le personnel et les équipements de la garnison seront envoyés ailleurs. Restent les hélicoptères du 10e groupement aérien tactique. Il était impossible de savoir de la Défense nationale hier s'ils demeureront à Saint-Hubert.

À cause notamment des écoles de pilotage et des nombreux petits avions qui l'utilisent, Saint-Hubert est un des cinq aéroports les plus fréquentés au Canada au chapitre des décollages et atterrissages. On y compte ainsi quelque 200 000 « mouvements» d'aéronefs annuellement, dont 8 000 par des appareils militaires.

Ce qu'on n'y trouve pas, cependant, ce sont des passagers. Intair avait bien essayé d'y offrir des services mais s'était retirée après environ un an. Présentement, poursuit M. Lessard, la compagnie RYHU utilise un appareil Metroliner pour relier Saint-Hubert à Toronto quotidiennement.

Si sa piste est trop courte pour les Boeing 747, Saint-Hubert peut accueillir la plupart des catégories d'appareils plus petits.

Le bail permettant la dévolution de Dorval et Mirabel, qui étaient gérés auparavant par Transport Canada, stipulait que Saint-Hubert pourrait également être cédé si les instances régionales manifestaient leur intérêt.

Saint-Hubert appartient, dans la classification de Transport Canada, à la catégorie des «satellites», qui desservent des aéroports plus grands.

Dans la politique de dévolution aux autorités locales qu'il avait rendue publique à la mi-juillet dernier, le ministre des Transports, Doug Young, avait fait savoir que la gestion des satellites pourrait être confiée à ceux qui administrent les aéroports principaux.

Dorval et Mirabel ont été, en 1992, loués pour 60 ans par le gouvernement fédéral à ADM. Cette dernière, une société à but non lucratif, a été mise sur pied en 1986 par la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM), organisme groupant notamment les autorités politiques locales et les gens d'affaires de la région, qui constituent maintenant le conseil d'administration d'ADM.

Dorval et Mirabel souffrant déjà de surcapacité et ayant du mal à faire face à la concurrence de Toronto, il sera intéressant d'entendre le président et chef de la direction d'ADM, Jacques Auger, expliquer comment il entend intégrer Saint-Hubert. □

URBAINS

Dangereux troglodytes urbains

L'enquête a été confiée aux agents Michel McGreevy et Rodrigue Bérubé, sous les ordres du lieutenant Lapointe. Les policiers se trouvaient donc à l'école, la semaine dernière, pour interroger les témoins, quand les PPL y ont fait irruption, passant à tabac un élève de l'école soupçonné... d'avoir barbouillé les graffiti de leur repère.

Les policiers ont fini par les retracer et leur mettre la main au collet. Six d'entre eux, âgés de 14 à 17 ans, ont été accusés de voies de fait, agressions armées et menaces de mort.

Hier matin, une troisième plainte pour voies de fait a été déposée contre eux, par un autre élève passé à tabac parce qu'on le croyait responsable du barbouillage des graffiti de leur tuyau d'écoulement... □

te. Sans doute assez pour réussir à faire autre chose que ce qu'ils faisaient...»

Quand ils se rencontraient, les PPL allumaient un petit feu au bout du canal, buvaient de la bière, fumaient un joint. Et sans doute s'amusaient-ils aussi avec les filles...

Leur affaire s'est gâtée lorsque des membres du gang ont agressé deux jeunes filles de 14 et 13 ans, à l'école Louis-Joseph-Papineau. La première a été battue parce qu'elle refusait de faire partie de la bande; la seconde, qui s'était portée à la défense de son amie, a été menacée avec un poignard et une arme à feu que ses agresseurs 'ont placée sur sa tempe.

PEUR

Placeur au Forum, Léo Foster a eu peur ce soir-là!

voyer une claque en pleine face et renverser son chapeau.

« Presque en même temps, une bombe lacrymogène a explosé sur le bord de la glace. Là, les policiers ont ordonné à Campbell de sortir et ils l'ont amené dans la clinique.

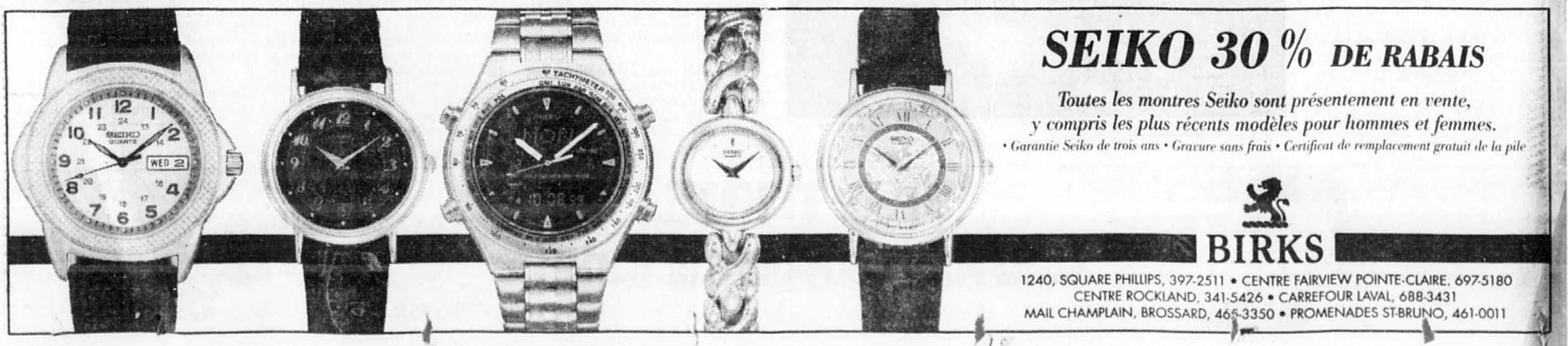
« En haut, les journalistes écrivaient leurs textes malgré la fumée de la bombe. Tout le monde braillait mais personne ne voulait arrêter de travailler. Autour de nous, les vitres éclataient à mesure que les spectateurs expulsés du Forum trouvaient des roches et des projectiles pour se venger.

« J'avoue que j'ai eu pas mal peur par bouts. Avec la fumée, le bruit, le verre brisé un peu partout, on aurait dit qu'une vraie bombe avait explosé.

« Dehors, sur la Sainte-Catherine, ç'a été encore pire. Quand je suis sorti, vers 3 ou 4 heures du matin, la rue avait l'air d'un champ de bataille.

« J'ai vu bien des choses au Forum au cours des 50 dernières années, mais je n'ai jamais vécu une situation aussi dramatique.»

Aujourd'hui, malgré ses 80 ans, M. Foster s'occupe toujours des journalistes lors du match du Canadien. Hier soir, il était sur la galerie des médias électroniques (côté Lambert-Closse). □



La Presse

Le coroner Bouliane soupçonné d'avoir vendu de vieux autobus d'écoliers à Cuba

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le célèbre coroner Marc-André Bouliane, qui a dirigé en 1991-1992 une retentissante enquête sur le transport scolaire, fait lui-même l'objet d'une enquête depuis plusieurs semaines, pour avoir présumément vendu de vieux autobus d'écoliers à Cuba tout en demeurant en fonction.

C'est le juge en chef Albert Gobeil, de la Cour du Québec, qui mène cette enquête à la demande du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. S'il en découle que la conduite de M. Bouliane est jugée répréhensible, il pourra être suspendu de ses fonctions ou même destitué, comme le prévoit la loi sur les coroners.

Cette étonnante histoire a surgi à l'Assemblée nationale, hier, quand l'ex-ministre de la Justice sous les libéraux, le député Roger Lefebvre, a déposé une lettre de la Direction générale des corporations, à Industrie Canada, identifiant, en date du 10 mars 1995, Marc-André Bouliane et deux autres associés comme administrateurs de la compagnie Lagarto Canada Inc., constituée le 8 août 1994.

Le siège social de cette entreprise est situé, selon Industrie Canada, rue de Longueuil, à Québec, et la même adresse est indiquée pour M. Bouliane. Quant aux deux autres associés, il s'agit de Hervé Lasalle, de Shawville, dans l'Outaouais, et de André Gilbert, de Québec, incidemment directeur général de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

« Le 27 janvier 1993, le coroner Marc-André Bouliane déposait son rapport relatif à l'enquête publique concernant le transport d'écoliers par autobus. La première recommandation du rapport Bouliane suggère de renouveler la flotte des autobus usagés pour les remplacer par des véhicules neufs. Or, depuis ce temps, le coroner Bouliane est devenu administrateur d'une compagnie qui aurait vendu les mêmes autobus d'écoliers usagés à Cuba », a soulevé le député Lefebvre en demandant au ministre de la Sécurité publique s'il était au courant et depuis quand.



Marc-André Bouliane

« Ces faits ont été portés à ma connaissance. Je les trouve aussi grave que vous », a répondu le ministre Ménard, ajoutant qu'il avait demandé au juge en chef Albert Gobeil de « faire enquête sur la conduite du coroner Bouliane ».

M. Ménard a ajouté en chambre que M. Bouliane « avait utilisé le téléphone de son bureau pour probablement faire des transactions, puisque ça correspondait aux numéros de téléphone à l'étranger ».

« Tous ces faits ont été portés à la connaissance du juge en chef le lendemain même où je les ai appris », a-t-il enchaîné. Un peu plus tard, dans un point de presse, le ministre a précisé qu'il ne pouvait dire si M. Bouliane avait téléphoné à Cuba, mais que des appels avaient été faits depuis son téléphone, à son bureau de coroner.

L'opposition a demandé au ministre responsable si le coroner avait été désaisi de ses dossiers, pour que tout préjudice soit évité à qui que ce soit. M. Ménard a répondu que des dispositions avaient été prises avec le coroner en chef, Pierre Morin, mais qu'il vérifierait pour donner une réponse plus éclairée aujourd'hui.

À la suite de son enquête publique sur la sécurité dans le transport des écoliers, au cours de laquelle il avait forcé les ministres Claude Ryan, Michel Pagé et Sam Elkas à témoigner, le coroner Bouliane avait produit un rapport assorti de nombreuses recommandations qui ont apporté des modifications bénéfiques pour la sécurité des écoliers durant leur transport.

Sa première recommandation se lisait comme suit : « Dans le cours ordinaire des affaires, la flotte des autobus d'écoliers doit être renouvelée avec des véhicules permettant au chauffeur d'avoir une visibilité directe sur les enfants à l'avant et sur les côtés de l'autobus. »

Joint par le réseau NTR, M. Bouliane a vigoureusement nié avoir acheté ou vendu des autobus, et il soutient qu'il n'est ni actionnaire ni administrateur de quelque compagnie que ce soit. Il confirme qu'une enquête a lieu à son sujet et qu'il doit rencontrer le juge en chef Albert Gobeil à la fin de mars, ce pourquoi il a remis des audiences prévues à cette période. Mais il n'a été désaisi d'aucune cause, affirme-t-il, ajoutant qu'il est toujours coroner-enquêteur dans 54 dossiers de noyade et dans quatre dossiers de morts dans des mines. Il dit qu'on ne l'a jamais informé sur quoi portait l'enquête dont il faisait l'objet.

Il nie également avoir utilisé le téléphone de son bureau de coroner pour faire des transactions.

Deux actionnaires ?

Joint au moment de mettre sous presse, le directeur général de l'Association du transport écolier du Québec, André Gilbert, a déclaré à *La Presse* que la compagnie Lagarto Canada existait bel et bien et qu'elle n'avait que deux actionnaires, lui et Hervé Lasalle.

Il explique ainsi le fait que le nom de M. Bouliane figure au fichier des corporations, à Ottawa : « M. Bouliane n'est rien dans la compagnie. Au tout début, j'ai lu dans le journal qu'il y avait beaucoup de problèmes de transport à Cuba. Je me suis dit que c'était peut-être un débouché parce qu'on a quand même des autobus en pleine forme qui pourraient peut-être être vendus dans ces pays-là (...) J'ai communiqué avec le consul de Cuba.

« Sauf que moi, je n'ai pas de contact avec Cuba. Je sais très bien que la soeur de Marc-André Bouliane travaille à Cuba pour un grossiste en voyages. J'en ai parlé à Marc et lui ai demandé s'il était intéressé à embarquer dans une compagnie comme ça. Il m'a dit que oui, peut-être. J'ai pris tout ça et j'ai fait enregistrer, chez le notaire Raymond Lesage, les noms des trois actionaires. Y avait pas d'actions d'émises mais on partait avec ça. Dans la semaine, Marc me dit qu'il ne peut embarquer là-dedans, qu'il n'est pas intéressé, qu'il a trop d'ouvrage. Il a dit que sa soeur était déjà mêlé là-dedans et de nous arranger. Effectivement, sa soeur n'était pas mêlé là-dedans, mais elle nous servait de contact tout simplement.

« À ce moment-là, j'ai renvoyé une résolution, avec Hervé Lasalle et moi, en disant qu'on était les deux seuls actionnaires de la compagnie. On est resté seul tous les deux, ç'a fini là. Cette résolution-là je l'ai envoyée au notaire Raymond Lesage », explique M. Gilbert.

Il précise que sa compagnie ne vend pas d'autobus mais qu'elle sert d'entremetteuse ou de courtier entre les vendeurs d'autobus et les gens de Cuba.

Le surplus de la Ville permettra de rouvrir la bibliothèque centrale

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le surplus budgétaire de 40,8 millions, réalisé sur les opérations courantes de la Ville de Montréal l'année passée, permettra à l'administration Bourque d'effectuer des dépenses non prévues lors de la présentation du budget dont, entre autres, de rouvrir la bibliothèque centrale fermée depuis plusieurs années.

Comme l'a expliqué à *La Presse* le vice-président du comité exécutif, Sammy Forcillo, à la fin de l'année 1994 on s'attendait à un surplus de 11,1 millions de dollars qui avait été inscrit dans les prévisions budgétaires de l'année 1995 mais ce n'est que la semaine dernière que l'on a pu déterminer l'ampleur réelle du surplus.

La Ville dispose donc d'une somme additionnelle de 29,7 millions qu'elle a décidé d'affecter à différents programmes.

De ce montant, les autorités municipales ont décidé d'affecter une somme de 2,5 millions à la réserve du Fonds des dépenses en immobilisations qui disposera maintenant de 8,5 millions, d'un autre montant de quatre millions pour la réserve des imprévus qui voit son fonds grossir à 35 millions et d'un autre million pour le fonds de roulement des sociétés paramunicipales.

Il reste donc 22,9 millions pour les activités courantes non prévues dans le budget de février.

L'addition d'un montant de 2,5 millions au financement des programmes d'amélioration des équipements culturels permettra ainsi la rouverture de la bibliothèque centrale, prévue en décembre, et son informatisation complète avec le système Merlin qui permettra d'effectuer des recherches sur les monographies et les périodiques. À la fin de l'année, au moins 12 bibliothèques du réseau municipal seront entièrement informatisées.

Une autre bibliothèque ouvrira ses portes, celle de Rivière-des-Prairies, avec l'allocation d'une somme de 192 000 $ pour son ameublement et 394 000 $ pour l'acquisition de collections.

Pour une ville verte et bleue

Comme il fallait le prévoir, l'administration a décidé d'affecter diverses sommes du surplus afin de répondre à la volonté du maire Bourque de faire de Montréal une ville verte et bleue.

C'est ainsi que, pour former et sensibiliser les citoyens à l'embellissement et de la propreté de la Ville, on y consacre 936 800 $ additionnels, puis 946 700 $ pour nettoyer les rues et ruelles et 2,6 millions pour développer la collecte sélective des déchets.

De même, l'administration ajoute 500 000 $ aux programmes d'amélioration de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts. Une somme équivalente est ajoutée pour les sports et les loisirs.

D'autre part, le programme de subvention à la démolition des hangars et de rénovation d'immeubles résidentiels locatifs voit ses prévisions budgétaires gonflées de 2,9 millions, à 22,4 millions.

Enfin, l'administration ajoute 500 000 $ pour l'entretien des chaussées à un budget initalement prévu de neuf millions. Elle ajoute 2,7 millions aux dépenses d'administration pour des besoins imprévisibles et affecte deux millions à des travaux exigés par la CSST.





PHOTOS ROBERT SKINNER, *La Presse*

Tentative de suicide

Un jeune homme de 23 ans a grimpé hier après-midi sur la structure de béton du viaduc des Carrières, rue Papineau, dans le but de mettre fin à ses jours. Grâce à des témoins qui ont alerté la police, il a été possible de l'empêcher de commettre l'irréparable. L'agent Christian Verrette, du poste 43 de la police de la CUM (à gauche), Champlain Barrette, aumônier des policiers de la CUM (au milieu), et Patrice Gagnon, ambulancier d'Urgences Santé (à droite), sont intervenus pendant que le jeune homme utilisait un téléphone cellulaire pour parler à un membre de sa famille. Avant cette intervention, les pompiers avaient pu installer un filet de sécurité et un coussin d'air. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital. La circulation a été paralysée rue Papineau, entre Rosemont et Saint-Grégoire, de 16 h 15 à 17 h 30.

L'EXPRESS DU MATIN

MESSE POUR JEAN-PIERRE MASSON

■ La dépouille mortelle de Jean-Pierre Masson, décédé aux États-Unis samedi dernier, est arrivée hier à Montréal. Une messe commémorative à la mémoire de celui qui incarnait Séraphin Poudrier, dans les Belles histoires des pays d'en-haut, sera célébrée demain à 11 h, en l'église de la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, 1201, De La Visitation, face à Radio-Canada. Tout au long de l'office religieux, des cantiques et chants de circonstances seront interprétés par un quatuor de chantres, commis par l'Union des Artistes pour rendre hommage au défunt. Le corps de M. Masson sera incinéré au début de la semaine prochaine et les cendres seront inhumées dans le lot des artistes, au cimetière de la Côte-des-Neiges à Montréal.

ÉVADÉ DANGEREUX

■ Jean-Pierre Lafontaine, 37 ans, considéré comme extrêmement dangereux et possiblement armé, s'est évadé dimanche dernier de l'établissement à sécurité minimale de Sainte-Anne-des-Plaines. Il purgeait une peine d'emprisonnement depuis juin 1991 relativement à un meurtre au deuxième degré survenu en mars 1990 dans la région de Saint-Calixte. Il aurait été éligible à une semi-liberté en mars 1997. Lafontaine mesure 1m79 (cinq pieds et onze pouces), il pèse 76 kg (170 livres), il a les cheveux gris et les yeux bruns. Toute information à ce sujet peut être transmise à la Sûreté du Québec à Montréal au 598-4060.

TARIF « MÉDICAL »

■ Le transporteur aérien Inter-Canadien offre un tarif réduit de 30 % aux passagers qui voyagent pour des besoins médicaux, sur une partie de son réseau. Ce « tarif médical » s'adresse également à l'accompagnateur. Ce tarif réduit est offert aux résidents de Québec, Montréal, Ottawa, du Labrador, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay—Lac St-Jean, du Bas St-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine et Baie-Comeau—Manicouagan. Pour se prévaloir du rabais, un passager devra utiliser un formulaire appelé certificat d'autorisation T43, que son médecin devra compléter avant le voyage. Le service est offert en collaboration avec les Centres de santé et les services sociaux régionaux.

CONCOURS JEUNES ESPOIRS

■ Opération Enfant Soleil et le Mouvement Desjardins annoncent la tenue de la troisième édition du concours *Jeunes espoirs enfant Soleil*. Vingt jeunes chanteurs et chanteuses provenant de toutes les régions du Québec feront montre de leur talent en présentant une chanson d'expression française de leur choix lors du téléthon Opération Enfant Soleil diffusé sur les ondes du réseau TVA les 3 et 4 juin prochains, aux Galeries de la Capitale à Québec. Un jury formé de spécialistes du domaine artistique proclamera deux gagnants qui seront dévoilés entre 17 h et 18 h, le dimanche du téléthon. Les lauréats mériteront une bourse offerte par le Mouvement Desjardins. Pour participer, faire parvenir avant le 30 avril un curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation et de matériel audiovisuel à l'attention de : Concours Les Jeunes espoirs enfant Soleil, Opération Enfant Soleil, 1600, boulevard de Maisonneuve Est, Montréal H2L 4P2.

Participez au concours

VACANCES AIR CANADA

CKOI QUE NORMAND FREDONNE?



À gagner 12 voyages pour deux personnes au nouveau SuperClubs Breezes à Nassau aux Bahamas, d'une valeur de 42 000$



Comment participer:

Participez au concours «CKOI QUE NORMAND FREDONNE» en remplissant le coupon de participation jusqu'au 28 avril.

Tous les matins à compter du 6 mars, jusqu'au 28 avril 1995 du lundi au jeudi vers 7h05, Normand Brathwaite fredonnera l'air d'une chanson populaire et vers 7h25 l'équipe de «Y'É TROP D'BONNE HEURE!» pigera un coupon de participation.

L'équipe appellera le participant qui devra répondre en chantant la chanson fredonnée par Normand Brathwaite.

Si le participant a la bonne réponse, nous gardons son coupon de participation pour l'attribution des deux voyages doubles qui seront tirés tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Si tous les voyages ne sont pas attribués le vendredi, ils seront transférés le vendredi suivant et seront attribués parmi les gagnants de cette même semaine.

Les règlements sont disponibles à CKOI. Les facsimilés fait à la main sont acceptés.

GOÛTEZ À LA FRAÎCHEUR DU NOUVEAU SUPERCLUBS Breezes

Nous vous souhaitons la bienvenue au Nouveau SuperClubs, *BREEZES*. **Le seul et unique club de vacances Super-Inclus® aux Bahamas!** Venez découvrir la plus belle plage de Nassau à Cable Beach. Ici, boissons, bouffe et activités sont comprises dans le prix! C'est aussi simple que cela. Sports nautiques, sports terrestres, disco du tonnerre, boissons de marques internationales à volonté, des bars qui ferment seulement quand vous partez, des spectacles enlevants tous les soirs...**sans jamais sortir un pourboire de votre poche!**

CKOI FM
«CKOI QUE NORMAND FREDONNE»
211, rue Gordon, Verdun (Québec)
H4G 2R2

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:

7h25: ( ) _____

8h25: ( ) _____

CKOI 96,9 FM — La Presse — AIR CANADA — SuperClubs® Les seuls Super-Inclus dans les Caraïbes® — Breezes BAHAMAS

Un ex-patron de Centraide condamné pour harcèlement sexuel

MARTHA GAGNON

■ Reconnu coupable de harcèlement sexuel, un ex-directeur de Centraide vient d'être condamné à payer la somme de 25 000 $ en dommages-intérêts à une ancienne employée.

Dans un jugement de 45 pages, le juge Paul-Marcel Bellavance, de la Cour supérieure de Saint-Hyacinthe, affirme que M. Marc Savaria, qui occupait le poste de directeur général de Centraide pour la région Richelieu-Yamaska en 1990, a eu une conduite répréhensible en « sollicitant des faveurs sexuelles dans un contexte de pouvoir ».

Selon le juge, le conseil d'administration de Centraide a eu raison de congédier M. Savaria en janvier 91 après que l'employée se fut plainte de son attitude.

« Cette accusation a eu l'effet d'une bombe dans les rangs du conseil d'administration de cette vénérable institution, explique le juge. Il y avait un climat de panique car Centraide n'avait ni politique ni règles en matière de harcèlement sexuel. »

À la suite de cette plainte, Mme Carole Pouliot, l'employée concernée, a elle aussi été congédiée en février 91, puis réintégrée et finalement mise à pied deux mois plus tard sous prétexte que son poste était aboli. Elle était coordonnatrice de la campagne de financement.

L'ancien directeur a été le premier à entamer des procédures judiciaires contre Centraide et Mme Pouliot pour congédiement abusif et dommages à sa réputation. L'ex-employée a réagi en poursuivant à son tour M. Savaria pour perte d'emploi, atteinte à sa réputation et à son intégrité.

Devant le tribunal, l'ancien directeur a soutenu que Mme Pouliot avait inventé cette histoire de harcèlement parce qu'elle éprouvait des difficultés dans son travail, qu'elle n'avait pas la compétence nécessaire et craignait de perdre son emploi.

Le juge Bellavance n'a toutefois pas retenu cette version mais plutôt celle de l'ex-employée qui accusait le directeur de lui avoir fait la cour, d'avoir entretenu un climat d'ambiguïté et de lui avoir proposé de devenir son amant.

Selon son analyse, « les faits survenus ont nettement dépassé la courtisanerie ou l'interaction sociale. Une fois que l'on détermine qu'il y a eu une demande de faveurs sexuelles, on voit bien que l'épée de Damoclès fut constamment placée sur la tête de l'employée qui tenta de composer, tant bien que mal avec l'évolution de la situation ».

Le juge estime cependant que le harcèlement n'est peut-être pas la cause principale du congédiement de l'employée qui, selon la preuve, avait un caractère difficile et certaines faiblesses sur le plan professionnel. « S'il n'y a pas eu un dommage économique, le Tribunal est d'avis qu'il y a eu un dommage physique et psychologique causé par la détérioration du climat de travail pour cause de harcèlement sexuel. »

Il ajoute toutefois que M. Savaria est lui-même allé chercher la formule de cessation d'emploi de Mme Pouliot avant que le conseil d'administration ne décide de son congédiement.

La preuve a révélé que l'ex-directeur écrivait des « contes » à l'intention de Mme Pouliot dans lesquels il exprimait différents sentiments. Dans son témoignage, M. Savaria a expliqué qu'il ne s'agissait pas de messages amoureux mais d'une technique, appelée la « programmation neurolinguistique », qu'il avait apprise alors qu'il travaillait dans le milieu communautaire.

« L'objectif de cette technique, a-t-il précisé, est de changer les comportements des autres, sans méthode coercitive mais de façon douce, en utilisant les symboles, la métaphore et en offrant des choix. » Selon son témoignage, il avait utilisé cette approche parce que les relations professionnelles étaient tendues entre Mme Pouliot et lui.

Le juge Bellavance affirme, par ailleurs, que les « paroles et les écrits sibyllins non sollicités » constituent une forme de harcèlement sexuel. Car, selon lui, « le harcèlement ne se limite pas seulement aux gestes d'attouchement ou à des paroles directes. Il insiste sur le fait que l'employée n'avait pas sa permanence, donc une certaine indépendance. « Elle ne pouvait envoyer paître le patron harcelant. Il y avait un déséquilibre des forces. »

Au cours d'une entrevue téléphonique hier, Mme Carole Pouliot a déclaré qu'elle était satisfaite du jugement mais qu'elle n'avait pas recherché cette confrontation en justice. « Ce n'est pas moi qui ai entamé les procédures. Je voulais tourner la page et surtout ne pas nuire à Centraide, un organisme qui accomplit de bonnes choses. C'est M. Savaria qui a pris le risque d'aller en cour. »

Mme Pouliot avait poursuivi Centraide mais elle s'est désistée en cours d'instance après que l'organisme eût accepté de lui verser 3 500 $ pour l'aider à assumer sa défense et ce, sans admission de responsabilité.

M. Savaria dispose de trente jours pour en appeler de la décision.

Enquête de la CPJ dans un centre de réadaptation pour handicapés

ÉRIC CLÉMENT

■ Le centre de réadaptation pour personnes handicapées Maison Rouyn-Noranda (MRN) fait l'objet d'une enquête de la Commission de protection des droits de la jeunesse (CPJ), à la suite de deux plaintes d'agressions contre des pensionnaires du centre.

Le président de la Commission, M. Kevin Saville se déplacera en Abitibi avec deux autres membres de la commission, le mois prochain. Il s'agira du premier déplacement de la Commission en Abitibi depuis sa création en 1974.

La première plainte a entraîné une enquête de la Sûreté du Québec qui a même soumis un rapport au procureur de la Couronne le 23 novembre 1994 mais le dossier a été clos par la SQ le 26 janvier. D'après le policier François Doré, de la SQ, à Montréal, cette plainte concernait des voies de fait assénées par une « personne en autorité sur un ou deux pensionnaires ».

Une autre plainte a été enregistrée par la Commission au début de cette année. C'est, semble-t-il, ce qui a décidé la Commission d'aller voir de plus près ce qui se passe à la MRN, qui a déjà, dans le passé, fait l'objet d'allégations de ce genre. L'ex-directeur général, Antonio Flamand, a été accusé en 1977, puis acquitté, d'attentat à la pudeur sur dix pensionnaires de la MRN.

« On a des raisons de croire que les droits des enfants ont peut-être été lésés, explique M. Saville à *La Presse*. L'enquête devrait se terminer au mois de juin. »

D'autre part, cinq administrateurs de la MRN ont décidé de poursuivre l'ex-employé du centre qui est à l'origine d'une enquête du ministère de la Santé sur leur gestion des fonds publics. Parmi les administrateurs qui poursuivent l'ex-directeur des services administratifs, M. Roger Goyette, pour un total de 210 000 dollars, on trouve M. Jean-Claude Beauchemin, conseiller spécial du premier ministre Parizeau, maire de Granada et directeur général de la MRN depuis 1977.

Les quatre autres membres sont M. Roger Dumont, président du conseil d'administration, M. Arthur Gagnon, ancien président du CA, M. Rénald Vigneault, directeur des services administratifs, et M. Fernand Tremblay, directeur des services de réadaptation.

Les administrateurs reprochent à M. Goyette d'avoir contacté les médias, le ministère, le vérificateur général et le protecteur du citoyen pour leur révéler des informations concernant une présumée mauvaise utilisation des fonds publics par la MRN.

Selon eux, l'attitude de M. Goyette résulte « fort probablement d'un sentiment de vengeance à la suite de son échec professionnel ». M. Goyette a vu son contrat d'engagement non renouvelé en 1994 après que le rendement de son travail eut été jugé « insatisfaisant ».

Saint-Charles-Borromée : témoignage ardu de la présumée victime de sodomie

LUCIE CÔTÉ

■ La jeune femme de 24 ans qui accuse un préposé aux bénéficiaires de l'hôpital Saint-Charles-Borromée de l'avoir sodomisée, le 4 avril 1993, ne vivait dans cette institution que depuis deux semaines.

Atteinte de paralysie cérébrale, incapable de parler, la plaignante, qui subissait la fin de son contre-interrogatoire hier, témoigne lentement, en pointant de l'auriculaire sur un tableau posé devant elle des lettres et des sons que l'interprète lit à mesure. Soumise pendant des heures hier à cet exercice, elle a dû s'arrêter à quelques reprises, épuisée.

La jeune femme accuse le préposé Jean Leclerc Destiné, âgé de 51 ans, de l'avoir sodomisée après l'avoir menée aux toilettes. Le préposé ne travaille pas à l'hôpital pour l'instant. Il a signifié sa non-disponibilité à son employeur, après s'être vu interdire en cour l'accès à Saint-Charles-Borromée. Mais il n'a pas fait l'objet de mesures disciplinaires.

(Déjà congédié, Jacques Marc Gilker, âgé de 21 ans, un autre préposé aux bénéficiaires de Saint-Charles-Borromée, accusé d'agression sexuelle contre une patiente souffrant de l'Ataxie de Friedreich, doit lui aussi subir son procès, le 13 avril prochain.)



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Jean Leclerc Destiné

Pendant les deux années qui ont précédé l'incident reproché à Jean Destiné, la plaignante de 24 ans a vécu au Centre Lucie-Bruneau. En mars 1993, sa travailleuse sociale lui apprend qu'elle vivra désormais à l'hôpital Saint-Charles-Borromée.

La jeune femme est déçue. « J'espérais aller en appartement toute seule », a-t-elle avoué hier, ajoutant avoir dit à sa mère qu'elle ne voulait pas aller à Saint-Charles-Borromée.

Revenant sur son témoignage rendu le 29 septembre dernier, au début du procès, la plaignante a indiqué que le préposé l'avait placée dos à lui avant de la pénétrer. Oui, la pénétration a été un peu douloureuse (mais des examens n'ont permis de déceler aucune lésion). Oui, elle a essayé de crier.

« Quand je crie, je ne crie pas fort », a-t-elle souligné. A-t-elle réagi physiquement au moment de l'agression ? lui a demandé l'avocat de la défense, Me Michel Lamoureux. « J'ai bougé les bras », a répondu la frêle jeune femme qui fait 45 kg pour 1m60.

Elle a ensuite expliqué savoir que l'accusé l'avait forcée avec son pénis et non avec ses doigts parce qu'elle voyait ses mains qui lui entouraient la taille pour la maintenir devant lui.

Une infirmière à qui la jeune femme a raconté l'incident a confronté la plaignante et Jean Destiné. Le préposé a tout nié.

L'avocat de Jean Leclerc Destiné a voulu savoir si la plaignante, qui est vierge, avait déjà eu des relations anales avant l'épisode du 4 avril 1993. Le procureur de la Couronne, Me Lyne Décarie, s'est tout de suite opposé à la question, puisque le Code criminel prévoit une procédure bien spécifique qui oblige l'avocat à annoncer par écrit (il l'a fait hier) qu'il souhaite aborder le passé sexuel de la plaignante.

Le juge Claude Millette, de la Cour du Québec, a entendu à huis clos, hier après-midi, les deux avocats et un médecin appelé par la défense et devra décider s'il permet la question. Le procès se poursuit aujourd'hui.

Côté pleurait en chargeant sa carabine

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Éméché, Pierre F. Côté pleurait quand il a mis une balle dans sa carabine parce que des policiers lui avaient dit qu'ils tenaient sa mère.

C'est le fils de Claudette Beauchamp, conjointe de Pierre F. Côté, qui a fait cette affirmation hier.

Il témoignait devant le juge François Doyon, nommé coroner had-hoc pour tenir une enquête publique sur les circonstances entourant la mort de Côté, tué d'une rafale de mitraillette peu après 7 h le 23 septembre dernier par un caporal du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec.

Côté a succombé à ses blessures le 24 septembre au soir. Il avait été touché après avoir lui même fait feu à une reprise, devant le Ranch de l'Amitié, à Ste-Sophie, dans les Laurentides.

Il est interdit de dévoiler l'identité de ce témoin puisqu'il est mineur. Pour les besoins de ce compte-rendu, il se nommera Junior.

Il ressort des témoignages entendus jusqu'à présent dans cette enquête qui se tient au palais de justice de Laval que Côté, 56 ans, était en liberté conditionnelle après avoir purgé une peine pour homicide involontaire et que dans les conditions de remise en liberté, il ne devait pas posséder d'arme à feu.

Junior a raconté, alors qu'il était interrogé par le procureur du coroner, Me François Daviault, qu'après avoir accompagné Côté à l'extérieur vers 5 h, tout près de policiers qui surveillaient la maison, il était allé soigner les chevaux à l'écurie.

« J'ai entendu un bang, comme un coup de feu. Puis, je suis revenu dans la maison. Pierre était en train de mettre une balle dans la carabine. Il disait qu'il s'en allait. Je lui ai dit de ne pas niaiser, que je n'aimais pas ça », a précisé l'adolescent.

Dans les secondes qui ont suivi, Côté est effectivement sorti avec sa carabine, suivi de près par Junior et Mme Beauchamp.

Il a entendu un coup de feu provenant de la carabine de calibre .22 de Côté. Il y a eu plusieurs clics. Puis, il a vu Côté tomber atteint de projectiles. « J'ai dit à la police de ne pas tirer, la carabine ne marchait pas. J'ai figé. Je me suis mis à courir vers un camion, j'ai donné un coup de pied dans la porte. Un policier armé d'une mitraillette est apparu devant moi, il l'a jetée par terre. Il m'a pris par le cou, j'ai plané. Je lui disais d'arrêter, il répondait : ferme ta gueule. Je suis resté là une vingtaine de minutes, les poignets menottés », a relaté Junior.

L'adolescent a soutenu avoir été dans sa chambre toute la nuit. Il n'est arrivé dans la cuisine que vers 5 h, le matin du drame. Entre 5h et 7h environ, il a affirmé avoir vu Pierre boire une dizaine de verres d'alcool.

Il a entendu Côté parler au téléphone. À un certain moment, il affirme que Côté a voulu téléphoner à son avocat (Me Pierre Marquis) et qu'un policier de la SQ « embarqué » sur la ligne l'en a empêché.

La Poule aux Oeufs d'or — RÉSULTATS — loto-québec

Tirage du 95-03-15

1er numéro		2e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
439613	10 000 $	617197	10 000 $
39613	1 000 $	17197	1 000 $
9613	100 $	7197	100 $
613	10 $	197	10 $
13	5 $	97	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
43961■	1 000 $	61719■	1 000 $
4396■	100 $	6171■	100 $
439■	10 $	617■	10 $
43■	5 $	61■	5 $

3e numéro		4e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
706140	10 000 $	970244	100 000 $
06140	1 000 $	70244	1 000 $
6140	100 $	0244	100 $
140	10 $	244	10 $
40	5 $	44	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
70614■	1 000 $	97024■	1 000 $
7061■	100 $	9702■	100 $
706■	10 $	970■	10 $
70■	5 $	97■	5 $

Banco — Tirage du 95-03-15

2	3	8	11	16
20	25	32	42	43
45	48	49	51	57
59	60	61	63	66

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Il faudrait bien que je profite des taux d'intérêt actuels, mais comment m'y prendre?

7,37 % — 1 an. Placement minimum de 500 $ — CPG de 18 mois à taux privilégié

7,30 % — Taux pour montant minimum de 25 000 $ — Billets du trésor Scotia à 90 jours

6,01 % — Rendement effectif pour un solde de 25 000 $ — Compte Optimum

Vous avez à votre disposition trois façons de profiter au maximum des taux élevés actuels. Le **CPG de 18 mois à taux privilégié** vous offre un rendement très appréciable assorti d'un taux garanti et il est remboursable seulement à l'échéance.

Si vous préférez repenser votre stratégie de placements sans compromettre le rendement de vos placements, optez plutôt pour les **Billets du trésor Scotia**, une alternative plus souple qui offre un taux intéressant pour 90 jours.

Si vous privilégiez les liquidités, le **compte Optimum** ne comporte aucune restriction. Et plus vous déposez dans votre compte, plus le taux de votre épargne sera élevé. Tous les taux sont modifiables sans préavis.

Pour obtenir plus de détails, passez donc nous voir à votre succursale Scotia.

Banque Scotia

*Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse

CPG SCOTIA • BILLETS DU TRÉSOR • COMPTE OPTIMUM

Les postes de quartier font l'unanimité

ÉRIC TROTTIER

■ Les maires de la Communauté urbaine de Montréal sont enthousiastes à l'idée de voir apparaître des postes de police de quartier pour remplacer les 23 districts actuels.

«À la conférence des maires de banlieue, la semaine dernière, et au dernier conseil exécutif de la CUM, je n'ai entendu personne chialer contre ce projet. Il y a une ouverture de toutes parts, autant des maires que des policiers», a expliqué hier la présidente de la commission de la sécurité publique de la CUM, Kettly Beauregard, également conseillère municipale montréalaise.

«Nous sommes en principe tout à fait d'accord avec ce projet, a déclaré le président de la Conférence des maires de banlieue, Peter Trent, également maire de Westmount. Il reste évidemment plusieurs détails à régler, comme les aspects financiers du projet. J'ai bien hâte de passer à cette étape...»

Peter Trent s'était toujours opposé au projet de l'ancien directeur du SPCUM, Alain Saint-Germain, qui proposait il y a trois ans de fermer dix postes de police (sur 24) pour les remplacer par une vingtaine de comptoirs de quartier. Le maire de Westmount et ses 20 000 habitants avaient peur de perdre leur poste de police (le 23) au profit d'un comptoir de service dans lequel auraient travaillé à peine cinq ou six policiers.

De vrais postes

«L'énoncé du directeur Duchesneau répond à toutes mes attentes, poursuit-il. Si le projet est mis de l'avant, nous aurons sans doute un petit poste à Westmount, mais ce sera un vrai poste de police, avec plusieurs équipes de policiers et tous les services. Ça n'a rien à voir avec les mini-postes de M. Saint-Germain.»

L'énoncé directionnel du chef Duchesneau, rendu public par *La Presse* mercredi, prévoit l'implantation de 50 à 85 postes de quartier et de quatre ou cinq grands postes de police.

«Le principe de base du projet est parfait, dit le maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet. Les policiers, au lieu de rester au poste, vont se retrouver dans la rue, que ce soit à pied, en vélo ou en auto-patrouille. Ils vont être plus proches des citoyens; c'est ce que souhaitent tous les maires», déclare le maire Paquet, qui espère obtenir «deux ou trois» postes de quartier dans sa municipalité.

«J'en serais heureux; on saurait très bien se débrouiller avec ça», dit-il. Actuellement, c'est le poste 14 qui sert les 73 000 habitants de Saint-Laurent.

Fonctionnement et coût

Le maire de Dorval, Peter Yeomans, se dit lui aussi très ouvert au projet. «Mais rien n'est encore défini; il reste de la chair à mettre sur les os. Avec l'énoncé du chef Duchesneau, nous avons la philosophie de la police de l'an 2000. Nous sommes tous d'accord avec ça. Reste à voir comment ça va fonctionner et combien ça va coûter. Reste aussi à négocier la répartition des futurs postes de quartiers.»

Selon lui, dans l'énoncé de M. Duchesneau, le SPCUM s'approche de la «police idéale». «Les policiers vont devoir apprendre à faire leur travail tout autrement, avec moins d'encadrement, plus de flexibilité. Certains vont se casser la gueule et devront quitter ce métier. Mais en bout de piste, on aura une police beaucoup plus professionnelle», dit-il.

Le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, est lui aussi d'accord avec le projet. «C'est une approche communautaire qui se défend, dit-il. La police sera moins anonyme, moins distante.» Avec ses 86 000 habitants, Montréal-Nord s'attend à obtenir trois postes de quartier.

Du côté des policiers, l'idée d'être plus autonomes, moins dépendants de la haute direction du SPCUM, est assez bien reçue. Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'Homme, semble également plutôt favorable au projet dans son ensemble. «Pour nous, le fait de remettre les policiers dans la rue et dans les quartiers, c'est un retour aux sources: une police publique doit être au service du public. Nous sommes tout à fait d'accord avec ça», déclare M. Prud'Homme. «Il y a aussi des choses avec lesquelles nous sommes moins d'accord. Nous devrons analyser tous les aspects d'une telle réforme, qui entraînera inévitablement des transformations majeures au sein du service de police, notamment dans l'allocation des ressources humaines.»

La population a chuté; les crimes violents ont triplé

■ Depuis 20 ans, la Communauté urbaine de Montréal a perdu 10 pour cent de sa population, mais le taux de crimes violents a triplé.

Voilà quelques-unes des données fondamentales qui ont incité le directeur Jacques Duchesneau à revoir l'ensemble du fonctionnement de sa police et à produire son fameux *Énoncé directionnel*.

Avant de conclure qu'il devait «révolutionner» sa police, le directeur du SPCUM a fait analyser une série de données sur l'évolution sociale des résidants de l'île de Montréal. Un sondage a été mené auprès de 1000 résidants. Les élus municipaux, de même que les policiers, ont été consultés.

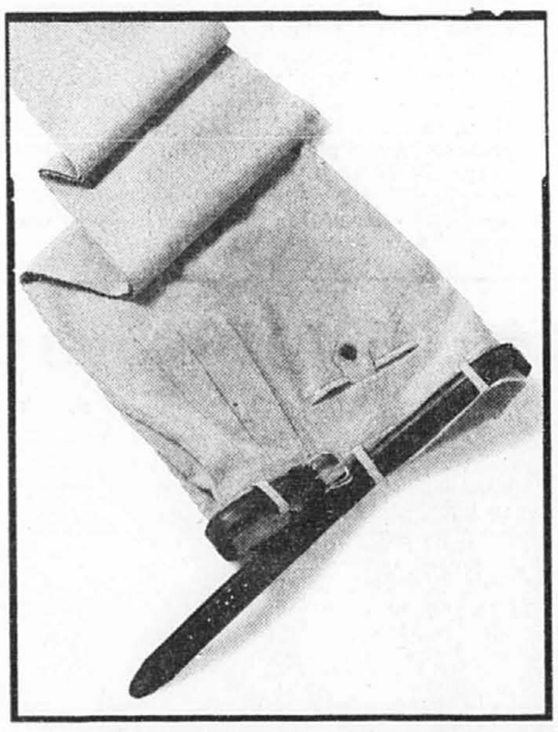
Ce qui ressort de toute cette démarche, c'est que la criminalité violente n'a cessé d'augmenter depuis 1974. «Cette hausse s'est maintenue au cours des années 1980 et le début des années 1990 ne permet pas d'anticiper une baisse de la criminalité de violence», écrivent les auteurs du rapport.

Plus de crimes, mais moins d'argent pour les solutionner... car durant la même période, la CUM a perdu 183 000 résidants. La population est ainsi passée de 1 959 000 habitants à 1 776 000 habitants. Selon le rapport Duchesneau, cette perte de «contribuables» prive la CUM de 280 millions de dollars annuellement. Les auteurs estiment toutefois que la CUM doit «améliorer ses services sans augmenter les coûts».

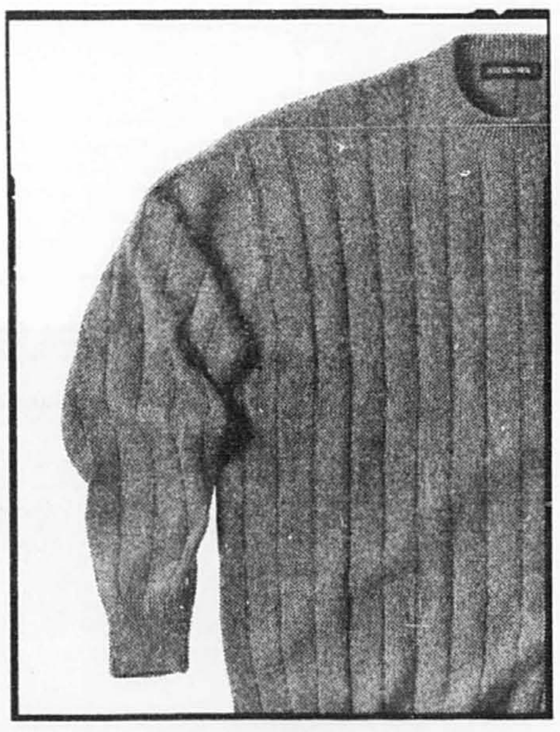
Le rapport souligne également que les personnes âgées représenteront plus de 20 pour cent de la population dans cinq ans. On cite également différentes études qui affirment que le quart des familles pauvres du Canada vivent à Montréal, que 20 pour cent des familles de la CUM sont «monoparentales», et que 90 pour cent des immigrants s'établissent dans la région de la CUM.

Le sondage réalisé par la firme CROP démontre pour sa part que les Montréalais veulent une police humaine, compréhensive et qui intervient rapidement. Ils souhaitent voir les policiers partout, dans tous les recoins de leur quartier. Enfin, 98 pour cent des répondants jugent importante la collaboration entre la police et la population, pour trouver des solutions aux problèmes de sécurité, et la moitié des personnes interrogées se disent prêtes à payer une surtaxe pour obtenir des services policiers supplémentaires dans leur quartier.

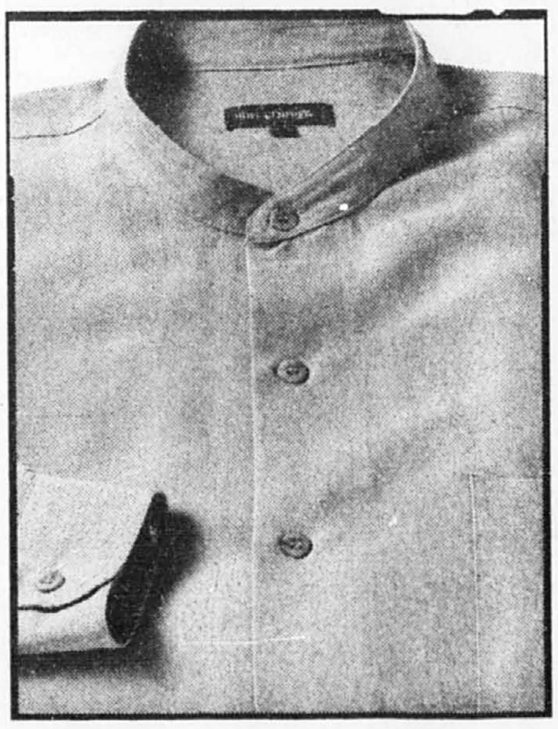
Holt Renfrew recommande...



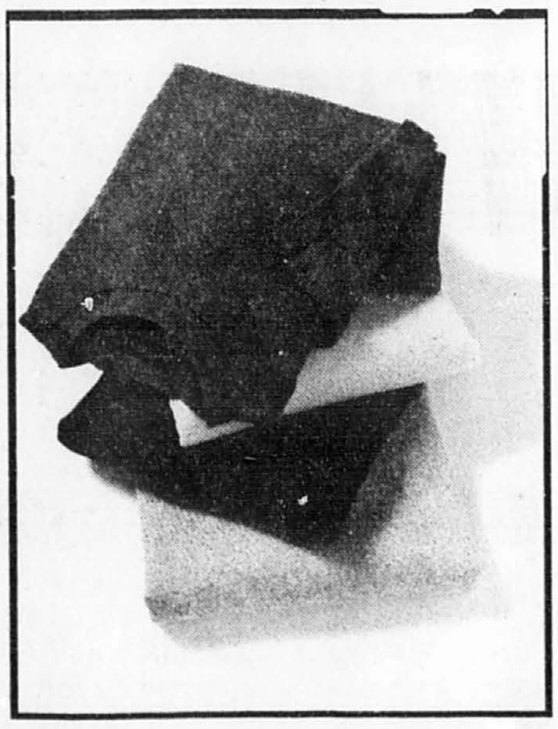
le pantalon fait de viscose et de lin. 150$.



le ras-de-cou à côtes, en mélange lin et coton. 125$.



la chemise de lin, à col debout. 110$.



le tee-shirt, un amalgame de lin et de coton. 65$.

Le pantalon s'interprète en écru, en marine ou en noir. Le ras-de-cou est tricoté de fibres crème, écrues, jaunes, vert basilic, rouges ou bleues. La chemise prend des teintes de blanc, de crème, de sable, de brun roux, de bleu ardoise, de marine ou de noir. Le tee-shirt est suggéré en crème, en écru, en vert sauge ou en noir.

TOUT POUR LUI

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne • Centre Rockland • Fairview, Pointe-Claire
Renseignements : 842-5111

PIERRE FOGLIA



Mangez du beurre

Si je vous dis Catelli, le mot qui vous vient spontanément à l'esprit, c'est quoi?

Moi c'est cheapo.

Mais parait que je suis snob. Que les nouilles Catelli sont des nouilles ordinaires, certes, mais qui présentent l'avantage, sur les pâtes d'importation, de contenir du fer.

Mettons.

Si j'étais vice-président au marketing chez Catelli, je jouerais cette carte-là, la carte «fer», la carte santé bien avant la carte gastronomie. Par exemple, j'irais proposer à la Fondation des maladies du coeur du Canada de commanditer leur Guide de planification des repas rapides et nutritifs. La Fondation accepterait peut-être... en y mettant le prix. Ces gens-là ont toujours besoin d'argent.

Au fait, mon exemple est un vrai exemple. La Fondation des maladies du coeur a accepté.

Si j'étais le PDG de Catelli, mon vice-président au marketing aurait un sacré bonus à Noël.

* * *

Si je vous dis «margarine», qu'est-ce que vous dites?

Moi je dis «d'la marde». Parce que ca goûte la marde. Moi c'est le beurre. Parce que du beurre, c'est du beurre. Mais parait que je suis plein de préjugés et de cholestérol.

Anyway. Si j'étais vice-président au marketing d'une usine de margarine, mettons Becel, je continuerais à faire freaker les bougalous sur leur taux de cholestérol, et je jouerais à fond la carte santé de «l'allégé». J'irais trouver la Fondation des maladies du coeur du Canada et je leur proposerais de financer la publication et la promotion d'un guide alimentaire. En échange? Oh, presque rien en échange. Le logo Becel sur la couverture du guide, et dans la publicité.

Je viens de découper dans *La Presse* une annonce pleine page où l'on reconnait, côte à côte, le logo de la Fondation des maladies du coeur et celui des margarines Becel. Ils annoncent conjointement un guide des bonnes habitudes alimentaires.

Voyez comme les grandes idées ne tardent pas à se réaliser.

* * *

Vous vous en souviendrez peut-être, j'avais abordé ce même sujet l'an dernier avec la campagne de sécurité à vélo, orchestrée par la Société d'assurance automobile du Québec, et commanditée (entre autres) par les casques Louis Garneau.

Je disais que c'était une association compromettante, un conflit d'intérêts criant. Que la SAAQ nous dise de porter un casque, admettons. Mais cet organisme public n'a certainement pas le mandat de suggérer au public quelle marque de casque il devrait porter. Ce genre d'association ouvre la porte à toutes les magouilles, à tous les favoritismes.

Je demandais, en déconnant, verra-t-on, dans un avenir prochain, les céréales Machin, commanditer une campagne du ministère de la Santé sur la bonne alimentation?

Eh bien voilà, mon vieux, je déconnais moins que je le croyais. C'est fait. Ce n'est pas le ministère de la Santé, c'est la Fondation des maladies du coeur. Mais c'est le même genre de caution. Un organisme public appose son sceau sur un produit qui devient casher du fait même.

Le lien est aussi «parasite», entre la margarine Becel et la Fondation des maladies du coeur qu'entre la sécurité à vélo et le casque de vélo Louis Garneau.

On se comprend. Si c'était Bell ou Air Canada ou *La Presse* qui commanditait le guide alimentaire de la Fondation du coeur, bon, je chroniquerais sur autre chose aujourd'hui. La compromission vient du lien direct. La Fondation des maladies du coeur nous suggère que la margarine Becel et les nouilles Catelli c'est tout bon pour notre santé.

Quand j'ai appelé à la Fondation on m'a dit: «Vous n'avez donc pas vu l'avertissement en petits caractères, dans l'annonce? Si, j'ai vu. En minuscules caractères, il est écrit: «Le concours financier du commanditaire ne suppose pas que la Fondation endosse ses produits.»

Mais c'est vraiment écrit tout petit.

Et d'ailleurs le seul fait de préciser est l'aveu d'une conscience inquiète.

* * *

Anyway, il parait qu'à l'intérieur même de la Fondation des maladies du coeur du Canada, l'unanimité n'est pas faite sur ces commandites embarrassantes. Particulièrement au Québec, où on serait moins enclin à vendre des nouilles et de la margarine qu'à Toronto où sont prises les décisions nationales. C'est évidemment un affaire de gros sous. On parle de 35 millions en commandites de compagnies (pour seulement 5 millions de dons individuels). Mais bon, si c'est tant que cela une affaire de sous, pourquoi se limiter à la margarine et aux nouilles?

Allons-y gaiment avec tous les lobbies de l'agroalimentaire, celui du soja, celui du mais, celui de la granole. Allons-y à la planche avec l'industrie pharmaceutique, ce ne sont pas les médicaments pour faire baisser le taux de cholestérol qui manquent. Si l'idée c'est de ramasser du fric, il n'y a pas de limite...

Attention quand même aux brusques changements de cap, la médecine n'évolue pas toujours dans le sens attendu... Je lisais dans *La Presse* de samedi que «La consommation de margarine expose aux maladies du coeur!»... C'est du moins ce qu'a prétendu le Dr Matthew Gillman de Harvard, au congrès annuel de l'Association américaine de cardiologie, la semaine dernière à San Antonio. Ce n'est pas la première étude qui accuse la margarine d'augmenter sensiblement les risques de maladie cardiaque. Et je vous l'accorde volontiers, ces études sont peut-être tout aussi farfelues que celles qui propagent, depuis plus de 20 ans, la cholestérophobie dans les populations crédules. Reste que voici une situation paradoxale: voici la Fondation des maladies du coeur commanditée par un fabricant de malaises cardiaques.

Ça ne vous fait pas rire?

Moi si.

Mais moi je mange du beurre.

Chasse huronne dans la réserve

■ Le ministère de l'Environnement et de la Faune et le chef huron Max Gros-Louis ont conclu hier une entente qui permettra aux Hurons de chasser l'orignal dans certaines zones de la réserve faunique des Laurentides. L'entente est temporaire et ne s'applique qu'à la période du 6 au 13 octobre 1995. Le ministère la qualifie tout de même «d'événement majeur» pour la communauté huronne-wendat.

Les chasseurs hurons seront soumis aux mêmes règles que les Québécois. Une seule bête pourra être prélevée par deux familles mais leurs membres pourront simultanément chasser le lièvre et la perdrix, à des fins alimentaires. Le certificat de chasse des Hurons sera émis par le Conseil de la nation mais il pourra être vérifié par les agents de conservation.

Les Conseils d'arrondissement reprennent du service

Ils consulteront les Montréalais sur la réforme administrative

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Après les vaines tentatives de l'administration Bourque pour faire abolir en décembre, par un amendement à la Charte de la ville de Montréal, les Comités conseils d'arrondissement, voilà qu'elle leur redonne vie en leur demandant de consulter les citoyens sur la réforme administrative.

Même si les Conseils d'arrondissement n'étaient pas officiellement disparus, l'administration Bourque avait néammoins débauché les neuf permanents engagés sur une base contractuelle dès le mois de janvier. Or, depuis une semaine, elle en a rappellé quatre et les a chargés de préparer la consultation publique sur la réorganisation administrative dans tous les arrondissements.

Deux séries d'audiences sont prévues : l'une qui se tiendra du 20 au 22 mars et qui portera sur les orientations de la réforme administrative et informera sur la nouvelle macro-structure ; et l'autre, du 24 au 26 avril, se concentrera sur les services élargis qui seront disponibles au niveau des arrondissements.

Même si ces rencontres s'apparentent davantage à des séances d'information, les citoyens pourront présenter des requêtes et dialoguer avec leurs conseillers municipaux.

Selon René Therrien, assistant-directeur du module, le budget de la Ville préparé à la fin de l'année dernière prenait pour acquis sa disparition. Ainsi le budget affecté à cette mission est passé de 900 000 $ à 300 000 $, ce qui représente les coûts de l'équipe centrale dont les membres sont des fonctionnaires permanents.

Par ailleurs, le maire Pierre Bourque a chargé Mme Claire Saint-Arnaud, conseillère de Longue-Pointe, de présider la Commission spéciale sur la révision des procédures de participation et de consultation de la population, dont feront partie neuf conseillers dont quatre de l'opposition.

La Commission a invité les citoyens intéressés à lui faire parvenir des mémoires d'ici la fin du mois de mars et par la suite elle entamera des audiences publiques en avril et jusqu'au 8 mai. Son rapport et ses recommandations sont attendus le 15 mai. Le comité exécutif devrait par la suite en disposer et soumettre au gouvernement du Québec les modifications nécessaires à la Charte de la Ville.

Les Longueuillois rejettent le règlement d'emprunt de 630 000 $

GEORGES LAMON

■ C'est par une démonstration de force que les Longueuillois ont battu le règlement d'emprunt de 630 000 $ que l'administration Gladu voulait faire pour l'exécution de travaux de réfection d'aqueducs, d'égouts, de rues et de trottoirs.

En effet, à 18 h, hier soir, 2 170 citoyens étaient allés signer le registre officiel de la ville.

En l'absence du maire Claude Gladu en vacances, c'est Serge Sévigny, vice-président du Comité exécutif qui a réagi au nom de l'administration de Longueuil.

Tout en respectant la volonté des opposants, Serge Sévigny s'est toutefois dit déçu pour les Longueuillois qui auront de ce fait à subir des retards dans les travaux pourtant jugés nécessaires.

En raison de cette décision de la population, la Ville devra donc revoir les priorités de travaux pour l'année en cours, selon M. Sévigny. On devra chercher des crédits ailleurs dans des surplus accumulés ou encore décaler certains travaux si on veut malgré tout les faire exécuter. Car, à son avis, il y a un minimum de travaux à faire.

Il s'étonne également du fait que l'opposition, alors au pouvoir et majoritaire en 1994, ait voté pour le plan triennal d'immobilisations sans même lever le petit doigt, et en faveur d'un règlement d'emprunt d'environ un million pour des travaux du même genre. « Cette année-là, c'était bon, note-t-il, aujourd'hui ça ne l'est plus. Est-ce simplement un mouvement politique, une démocratie dirigée par l'opposition ? »

De son côté, le président de l'Association des propriétaires de Longueuil, Steve Flanagan, qui s'est réjoui du résultat, a rappelé que l'an dernier son organisme avait en vain tenté d'obtenir de l'administration des informations sur le budget et en particulier sur les emprunts. « Cette année, à force de questions et de pressions, nous avons réussi à recueillir ces informations et nous préparer pour cette opposition. »

Pour lui, le message des contribuables longueuillois à l'administration a été clair : ils sont très préoccupés par l'endettement de la Ville. Il a tenu à rappeler que la dette de Longueuil est passée, de 121 millions en 1988 à plus de 170 millions en 1994.

« Après enquête, c'est le portatif le moins cher ! »



Liberti 19,95 $ par mois

4 mois d'appels* gratuits à la maison,† durée illimitée.

4 mois d'appels* gratuits les week-ends, durée illimitée.

- Le téléphone vous appartient.
- Frais d'activation et d'accès au réseau gratuits.
- Modes de prépaiement flexibles et économiques.
- Payez en un seul versement et obtenez 12 mois d'appels gratuits à la maison, durée illimitée.

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 43-Liberti.

Forfait Liberti seulement. Contrat de 18 mois. Abonnement avant le 14 mai 1995. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut être différent du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.
*Appels locaux seulement † 30 appels par mois.

Bell Mobilité

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort
Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Centre du Téléphone Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel ltée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

CENTRE HI-FI ÉLECTRONIQUE · Dumoulin · FUTURE SHOP · JEAN COUTU · Radio Shack · SEARS · Le SuperClub Vidéotron

Le français de Greenpeace Canada passe par la Belgique

Presse Canadienne

■ Greenpeace Québec demande à Greenpeace Canada de s'excuser auprès de la population francophone pour n'avoir pas respecté le droit de recevoir des services en français au pays.

L'organisme québécois s'est officiellement plaint à Greenpeace Canada, hier, parce que lors d'une conférence de presse, tenue à Ottawa mardi sur le conflit de la pêche au turbot, les porte-parole de Greenpeace Canada ont référé à Greenpeace Belgique les journalistes qui demandaient à parler à un porte-parole francophone.

«Nous ne comprenons pas le réflexe du porte-parole de Greenpeace (Canada) d'avoir omis notre participation et référé les journalistes à notre bureau belge», commentait M. François Tanguay, de la section québécoise, dans un communiqué.

Greenpeace demande à son partenaire canadien de formuler des excuses publiques à l'endroit de la population francophone «et décider de sanctions sévères à l'égard des organisateurs de la conférence de presse», précisait M. Tanguay.

Greenpeace Québec rappelle qu'il est «entièrement de souche francophone» et parfaitement capable, lui, d'offrir des services en anglais et en français au Québec.



SI VOUS AVEZ TRAVAILLÉ POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1990 À 1994

Vous avez peut-être droit à un ajustement salarial

Le Syndicat de la fonction publique du Québec a conclu le 8 novembre dernier une entente qui dispose en bonne partie du dossier des relativités salariales pour **les fonctionnaires et les ouvriers.** L'entente prévoit aussi la poursuite de travaux conjoints pour certaines classes d'emploi.

L'exercice visait à établir une base de comparaison et de rémunération entre les diverses classes d'emploi (plus de 300), à partir d'une méthode d'évaluation convenue entre les parties.

Bien sûr, toutes les classes d'emploi ne sont pas affectées à la hausse, mais aucune ne l'est à la baisse.

L'entente entraîne pour l'employeur des déboursés de 153 millions $, à titre d'ajustements rétroactifs pour les cinq dernières années, et un accroissement d'environ 30 millions $ annuellement pour l'avenir.

Si vous êtes encore à l'emploi du gouvernement, l'ajustement salarial devrait vous être versé au plus tard le 16 mars 1995.

Si vous n'êtes plus à l'emploi du gouvernement, mais que vous avez travaillé, de 1990 à 1994, dans une classe d'emploi qui bénéficie d'un ajustement salarial, vous devez d'ici le 20 juin 1995 faire la demande de paiement de cet ajustement salarial («rétroactivité») au responsable de la paie du secteur de travail où vous avez travaillé la dernière fois, qui traitera l'ensemble de votre dossier pour toute la période, y compris les durées d'emploi dans d'autres ministères.

Par contre, le personnel qui aurait notamment travaillé à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), à la Commission des normes du travail (CNT) ou à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) doit faire des demandes séparées à ces organismes, qui ont des systèmes de paie non intégrés.

Le Syndicat de la fonction publique du Québec a fait parvenir la semaine dernière environ 15 000 lettres à des personnes qui se trouvent dans cette situation, mais le présent avis veut informer le personnel dont nous n'aurions pas la dernière adresse.

La succession des personnes décédées peut aussi réclamer les montants dus.

Pour plus d'information, notamment sur les classes d'emploi visées par l'entente, vous êtes prié de contacter l'un de nos douze bureaux régionaux.

SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC

Participez au concours
TROUVEZ LE SCOOP BELL



Cherchez-le

Chaque jeudi, du 9 février au 6 avril, notre petit bonhomme se cache dans ce quotidien. Quand vous l'aurez trouvé, notez ses paroles et hâtez-vous de nous les répéter au 1 800 514-1424. Il faut appeler entre 8 h et 18 h, le jour même.

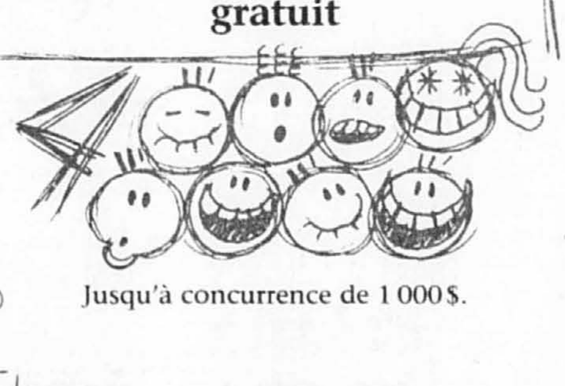
La Presse

Regardez la télé

Chacun des huit gagnants d'un an d'interurbain Bell sera choisi au hasard parmi les participants du jour et nommé sur les ondes de Radio-Canada lors de l'émission Scoop. Tous les participants courront la chance de gagner le voyage lors du tirage qui aura lieu le 6 avril 1995, lors du dernier épisode.

Les gagnants devront répondre à une question mathématique. Règlement du concours disponible dans les magasins *Téléboutique* MC Bell ou en expédiant une enveloppe préadressée et affranchie à: Concours Trouvez le scoop Bell, 425, Grande-Allée Est, Québec, Qc G1R 2J5. Ce concours s'adresse aux clients résidentiels de Bell Canada âgés de 18 ans et plus, habitant au Québec.

GAGNEZ un an d'interurbain Bell gratuit



Jusqu'à concurrence de 1 000 $.

GAGNEZ un voyage pour deux autour du monde



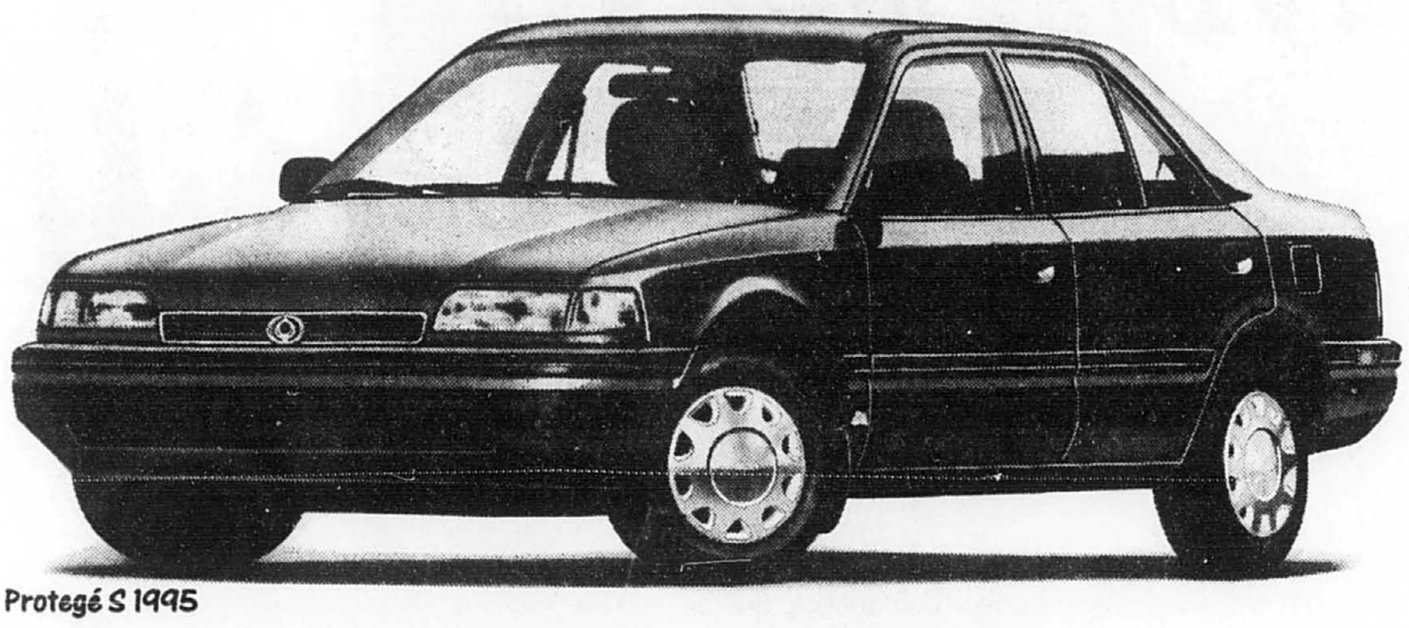
Un voyage d'une durée d'un mois d'une valeur approximative de 25 000 $ et, si vous êtes abonné au plan *InterMax* MC Bell, 1 000 $ d'argent de poche.

CLUB VOYAGES.

PARTICIPEZ CHAQUE SEMAINE 1 800 514-1424

Bell

Grand appartement ensoleillé à louer.



Protegé S 1995

à partir de

LOCATION Personnalisée MAZDA

199$/ PAR MOIS 48 MOIS*

ou 12 495$

La Protegé S est la voiture la plus spacieuse de sa catégorie. Elle est tellement logeable que vous aurez envie d'y habiter. Surtout à un tel prix et accompagnée de la très rassurante garantie Mazda de 5 ans. Venez donc faire un essai routier!

Les concessionnaires mazda

Je me sens bien

*Prix spécial Mazda : L'offre s'applique aux Mazda Protegé S neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 3 mars 1995, pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Taux de location personnalisée Mazda : Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf Protegé S 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 600 $ ou échange équivalent et un dépôt de 250 $ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 12 402 $, comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 $ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres de prix spécial et de taux de location ne peuvent être combinées. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 3 mars 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

Les « Whippets » ont fini de « disparaître »

YANN PINEAU

■ Les compagnies Natrel et Culinar, respectivement propriétaires des marques Québon et Whippet, ont décidé de ne pas poursuivre la diffusion d'une publicité controversée pour les biscuits « Whippet ». La publicité, imprimée sur des litres de lait, s'inspire des avis de recherche diffusés par le Réseau enfants retour, un organisme qui se voue à la recherche d'enfants disparus.

Sur le côté des litres de lait distribués depuis une quinzaine de jours, on peut lire sous une illustration qui représente un « Whippet »:

« Lors de sa disparition, ce Whippet portait un enrobage de chocolat pur recouvrant de la guimauve blanche et un délicieux biscuit. Il était accompagné d'un verre de lait Québon. L'an dernier au Québec, 45 millions de Whippet ont aussi disparu dans des circonstances mystérieuses. La Société protectrice du Whippet a besoin de votre appui. Adoptez-en un dès aujourd'hui. »

À la suite d'une plainte du Réseau enfants retour, Natrel et Culinar ont estimé que la publicité pouvait effectivement offenser les familles d'enfants disparus et même certains segments de la population. La publicité ne sera donc pas réimprimée et disparaîtra dès que les cartons de lait déjà imprimés auront été écoulés.

« Nous n'avons jamais voulu causer de tort, dit Lucie Gilbert, porte-parole de Natrel. Nous avons peut-être été mal conseillés, mais nous avons quand même eu des commentaires positifs de la part de consommateurs. »

La campagne de publicité devait durer jusqu'au mois de juin et l'annonce a déjà été imprimée sur plusieurs centaines de milliers de litres de lait. Afin de compenser pour la perception négative exprimée par le Réseau enfants retour, Natrel et Culinar rencontreront des responsables de l'organisme afin de trouver un terrain d'entente.

« Nous allons sans doute offrir à Enfants retour des espaces sur des boîtes de biscuits afin de mieux faire connaître l'organisme, explique Nicole Gauthier, vice-présidente communications chez Culinar. Je pense que Natrel fera de même en donnant des espaces sur des litres de lait. »

Chez Young & Rubicam, l'agence qui a conçu la publicité, on s'est déclaré étonné par l'ampleur des réactions: « Les publicités pour les biscuits Whippet ont toujours eu un ton irrespectueux, indique Richard Nadeau, directeur de la création. Toutefois, on essaie de générer un intérêt positif. Nous sommes conscients qu'il n'y a rien de plus tragique que de perdre un enfant. J'en sais quelque chose, j'ai trois enfants ».

Nessie a pris le large

PIERRE BELLEMARE

■ La petite Nessie, jeune phoque qui avait trouvé refuge dans l'écluse de Saint-Lambert le 2 mars dernier, a pris le large avant-hier soir, au grand dam de l'organisme Action pour les animaux urbains.

« La direction de la Voie maritime du Saint-Laurent l'a évacuée (« flushé »), s'insurge Harriet Schleifer, directrice générale de cet organisme.

« Pour la première fois depuis que Nessie avait élu domicile dans l'écluse, on a décidé (mardi soir) d'ouvrir la porte qui se trouve du côté est, donc dans le sens du courant des eaux du Saint-Laurent », précise-t-elle.

« Et celui qui a donné l'ordre d'ouvrir cette porte est Patrick Dalzell, vice-président adjoint de la Voie maritime. Comme par hasard, M. Dalzell est parti en vacances le lendemain de l'opération », fulmine Mme Schleifer.

Plusieurs bénévoles, dont les pompiers de Saint-Lambert, avaient répondu à l'appel de détresse d'Action pour les animaux urbains, qui a tout mis en oeuvre pour repêcher Nessie.

En s'ébattant dans le bief de l'écluse, où le jeune mammifère marin de la famille des pinnipèdes a pu toutefois trouver toute la nourriture voulue, Nessie s'est blessée notamment à un oeil. Mais on craignait surtout que sa survie soit menacée par un séjour prolongé en eau douce.

C'est pourquoi on a tenté jour après jour de la capturer à l'aide de filets, dans l'espoir de la transporter dans son habitat naturel, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Peine perdue.

Entre-temps, la saison de navigation est sur le point de commencer.

Pour mars, Cantel

Parlons loisirs.



Téléphone Personnel Amigo

Profitez d'appels locaux GRATUITS entre 17 h et 20 h!

CANTEL amigo MC

On a toujours besoin d'un Amigo!

La meilleure offre sous le soleil!

Procurez-vous un Amigo avant le 31 mars et tous vos appels locaux seront gratuits les jours de semaine, entre 17 h et 20 h, pendant les 4 premiers mois. Voilà une offre dont vous reparlerez longtemps!

Les services Amigo de Cantel : à partir de 19,95* par mois.

- Aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois seulement)
- Aucuns frais d'inscription ou de mise en service
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais (service Personnel Amigo)



Pour une livraison à domicile du téléphone Amigo, composez le 1 800 779-5953.

Offre en vigueur dans tous les magasins Canadian Tire participants.

CANADIAN TIRE

Consultez les Pages Jaunes pour connaître le magasin le plus près.

*Service Sûreté Amigo : à partir de 19,95 $ par mois. Service Personnel Amigo : à partir de 29,95 $ par mois. Frais d'appel local et d'appel interurbain en sus. Mensualités, frais d'appel et taxes portés au compte de votre carte de crédit. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle Amigo. Les utilisateurs actuels des services cellulaires Amigo peuvent profiter de cette offre en renouvelant leur contrat; composez *811 pour plus d'information. Offre valable jusqu'au 31 mars 1995.

Le crime est à son plus bas niveau depuis 15 ans à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Laval a connu l'an dernier son plus bas taux de criminalité en 15 ans. Les statistiques indiquent 62,09 délits par 1 000 habitants alors que la moyenne provinciale est de 100 par 1 000.

Dans son discours sur le rapport annuel de la police de Laval, le directeur Jean Marc-Aurèle a mentionné, hier, que son service avait réalisé l'an passé un taux de solution de la criminalité en général de 33,35 p. cent.

Le taux de solution des délits criminels est de 27,11 p. cent, ce qui représente le plus haut pourcentage dans l'histoire de la police de Laval, qui aura 30 ans en août prochain.

Le taux de solution global de la police lavalloise est en hausse depuis deux ans, en passant de 20,26 p. cent en 1992, à 28,75 en 1993, et, finalement, à 33,5 p. cent.

Par contre, il faut noter que le taux de fraudes, principalement par cartes de crédit, a connu une progession en passant de 727 en 1993 à 895 en 1994.

Il est important de souligner que les vols qualifiés, principalement dans les dépanneurs, ont connu une importante baisse de 20 p. cent durant les 12 mois de l'année précédente. Les vols de véhicules ont chuté pour cette même période de 222 (3 030 à 2 808). Les vols par effraction ont regressé de 1017 (5 780 à 4 763).

Le nombre de dossiers solutionnés s'est chiffré à 7 442 en 1994, comparativement à 6 656 en 1993 et à 5 470 en 1992. « Tout cela sans une augmentation réelle de nos effectifs policiers et avec une hausse de la population », a précisé M. Marc-Aurèle.

Le directeur de la police de Laval est d'avis que ces résultats démontrent le bien-fondé de la philosophie de son service qui mise sur la synergie entre répression et prévention de la criminalité.

Il prend d'ailleurs le succès que remportent les centres de services en sécurité publique à témoin de la collaboration fructueuse entre policiers et citoyens. « Les policiers des centres de services (l'un dans l'est de l'île et l'autre dans l'ouest) ont rencontré plus de 13 000 citoyens en 1994 auxquels ils ont rendu plus de 2 800 services directs», a précisé M. Marc-Aurèle.

Préposés fort actifs et hausse des recettes

Les statistiques révèlent d'autre part qu'il survient à Laval 43,8 p. cent moins d'accidents de la circulation que dans les autres villes québécoises de 100 000 habitants et plus.

En 1994, les accidents de la circulation ont connu une réduction de 4,6 p. cent par rapport à l'autre année.

La plus importante hausse rapportée dans le rapport annuel survient dans les infractions au stationnement. En 1994, il y a eu 35 780 billets d'émis par rapport à 4 479 pour 1993. Cette hausse est attribuable à l'entrée en service de préposés au stationnement, tâche confiée à l'entreprise privée. Cette forte augmentation signifie d'intéressants revenus additionnels.

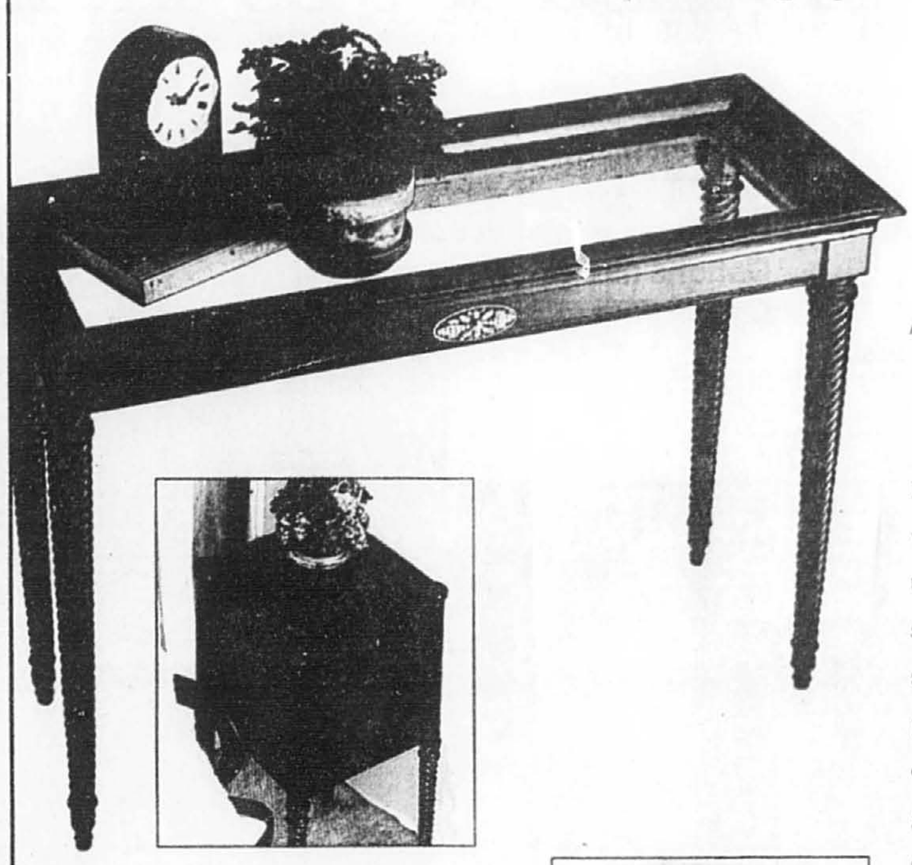
Au total, policiers et préposés ont émis durant l'année dernière 85 821 contraventions, comprenant 50 041 (44 309 en 1993) pour manquement au code de la sécurité routière. Ces derniers billets relèvent entièrement des policiers.

Enfin soulignons que les appels enregistrés à la police sont passés de 247 003 à 236 520; 68 p. cent de ces appels (160 212) n'ont pas nécessité de déplacements d'agents. « Cette baisse dans les appels s'explique par le fait que les citoyens ne logent plus aussi souvent deux appels pour les mêmes plaintes parce que nos policiers répondent plus rapidement », a indiqué M. Marc-Aurèle.

Dix jours seulement

le point tournant

La nouvelle Collection Antebellum[MC] ...
une beauté qui se distingue par de belles **torsades**.



Console :
31 1/8 po h x 45 po l x 17 po p
Cour. 499 $, **prix d'introduction 419 $**
Table de canapé :
30 po h x 15 po carrés
Cour. 299 $, **prix d'introduction 249 $**
Table à lampe : 26 3/4 po h ; 22 po diam.
Cour. 199 $; **prix d'introduction 169 $**

Les meubles Bombay sont prêts à emporter dès aujourd'hui. Venez voir toute la collection Antebellum[MC].



prix d'introduction
15 % *de rabais*
10 jours seulement!

Du Studio Bombay nous viennent ces belles tables au fini acajou qui se sont inspirées de la somptueuse élégance présente dans le Sud des États-Unis avant la guerre civile. De haut en bas : Console à plateau de verre et ormoulu en laiton. Table de canapé à plateau marqueté. Table à lampe dotée d'un motif à pli transversal en noyer et cerisier.

Prix en vigueur jusqu'au 26 mars 1995.
Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4263 • Le Carrefour Laval 978-5562
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay[MD]

LES MEILLEURS VÊTEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE

LES SANDALES MEPHISTO : Soignez vos pieds par ces chaudes journées d'été !



Nous sommes convaincus que les chaussures Mephisto, fabriquées en France, sont les ***plus confortables au monde.*** C'est pourquoi nous avons élargi notre gamme de sandales de cette marque. Comme toujours, elles offrent **un confort sans égal** grâce à leur talon amortissant, leur support orthopédique et leurs aspérités de massage acupression : *tout le confort possible pour vos excursions sous les rayons ardents du soleil.*

La plupart des modèles pour dames sont faits de robuste et souple **nubuck** *(cuir véritable fini suède, mais plus résistant que le suède)*, tandis que les modèles pour hommes sont en solide cuir ciré.

Tilley Endurables, 158, ave. Laurier Ouest 272-7791
lun - mer 9 h - 18 h • jeu - ven 9 h - 21 h • sam 9 h - 17 h • dim midi - 17 h

GRATUIT: *emballage-cadeau.*
Café et biscuits offerts pendant votre magasinage.

MEPHISTO
Merveilleux souliers de marche.

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR *GRATUITEMENT* UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
POUR SERVICE EN FRANÇAIS
1-800-465-4249

Tilley Endurables — Prepare for Adventure

vous offre la lune!

Parlons affaires.

Une jupiter de bonne affaire!

Achetez l'un ou l'autre de ces téléphones avant le 31 mars et nous déduirons 130$ de votre premier compte mensuel. Cette offre est valable seulement en vous abonnant à la Solution Affaires de Cantel à 49,95$ par mois. Côté argent, voilà une affaire en or!

La Solution Affaires de Cantel : seulement 49,95† par mois.

- 50 minutes par mois d'appels locaux, sans frais
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50 ¢ la minute, appels locaux supplémentaires



Prix du téléphone : 99,99 $
Rabais de Cantel : 130,00 $
Prime : 30,00 $*

MOTOROLA

Achetez l'un de ces téléphones et nous vous rembourserons 130 $!

Prix du téléphone 169,99 $
Rabais de Cantel 130,00 $
Coût après rabais 39,99 $*

CANTEL SOLUTION AFFAIRES



MOTOROLA

Le rabais de Cantel est également offert sur d'autres modèles

Offre en vigueur dans tous les magasins Canadian Tire participants.

CANADIAN TIRE

Consultez les Pages Jaunes pour connaître le magasin le plus près.

*Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés au programme Affaires, sous réserve d'approbation de crédit. Le rabais de Cantel n'inclut pas les taxes applicables. Les modèles illustrés ci-dessus sont offerts en quantité limitée. Engagement minimum d'un (1) an. Frais de résiliation applicables. / †Frais en sus : mise en service, accès au système, service de déplacement, services optionnels, appels interurbains et taxes.

VISEZ PLUS HAUT AVEC LE MBA DES HEC...

OPTIONS

Finance
Gestion de projets
Gestion des opérations et de la production
Gestion des PME
Gestion des ressources humaines
Gestion internationale
Marketing
Systèmes d'information
Options mixtes
Option libre

ADMISSION

Trimestre d'automne 1995
Date limite : 1er avril
60 crédits. Temps plein ou partiel.

RENSEIGNEMENTS

École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec) H3T 1V6
(514) 340-6151

TESTS D'ADMISSION : Toutes les personnes qui déposent une demande d'admission doivent passer, dans les délais prévus, des tests d'admission au MBA-HEC (ou le GMAT). Les prochains tests se tiendront le 1er avril. Il faut s'y inscrire à l'avance en téléphonant au (514) 340-6151.

HEC
L'esprit d'entreprise

La succession des Timm s'élevait à plus de 1 250 000 $ en 1993

GEORGES LAMON

■ Pendant que le couple Timm-Cossette jouissait d'une retraite dorée, leur fils adoptif, Richard Timm, avait enregistré une faillite personnelle de 12 833 $ le 6 mai 1993.

Témoin de la Couronne dans le procès de Richard Timm, Jean Laliberté, nommé séquestre judiciaire par le tribunal le 15 décembre 1993 dans la succession du couple Gilbert Timm- Victoire Cossette, est venu préciser hier devant le juge André Biron et le jury de 11 membres que le bilan global de cette succession tenait compte également de valeurs de placements évalués à 380 175 $.

Rappelons que Richard Timm est accusé d'avoir comploté avec Sylvain Rouillier, Yannick Gagné et Claude Boismenu pour faire assassiner ses parents. De plus, il est inculpé du meurtre au premier degré de ceux-ci.

À une question de Me Stéphane Lamarche, avocat de la Couronne, le témoin Laliberté a également expliqué avoir trouvé dans les biens inventoriés du couple défunt une arme de calibre .300 ainsi qu'une boîte de cartouches de calibre .22. Il n'a toutefois pas été établi que la boîte de cartouches — il en manquait quelques-unes — pouvait être reliée à l'arme de même calibre qui avait servi aux meurtres.

Pour sa part, Louise Tellier, administratrice de faillite chez Remillard, Moquin, Nadeau, Syndic de faillite, est venue dire s'être occupée de la demande de faillite de Richard Timm, une faillite personnelle de 12 833,-07 $ dont il n'était toujours pas libéré en dépit d'une demande de libération faite devant un tribunal. Le syndic s'y était opposé.

Des témoins qui ont défilé à la barre, c'est le policier Réal Rousseau, technicien en identité judiciaire, qui a été le plus confronté par Me John Pepper, avocat de Timm.

Me Pepper a mis le témoin Rousseau en contradiction avec son témoignage rendu à l'enquête de Claude Boismenu en juillet 1994 et au procès de Yannick Gagné le 21 septembre 1994, deux complices de Timm.

Il a été question du coffre-fort qu'avait photographié l'agent Rousseau. Celui-ci avait dit dans un précédent témoignage qu'il fallait déplacer le coffre-fort trouvé chez le couple « pour voir la trappe » dans laquelle il se trouvait. Hier pourtant, il disait n'avoir pas déplacé le coffre-fort, découvert à la suite d'une information. Par ailleurs, Me Pepper s'est étonné du fait que dans un témoignage antérieur, l'agent Rousseau ait dit avoir photographié un ruban gommé gris trouvé dans une boîte placée dans un cabanon de la rue Sir Wilfrid Laurier à Saint-Hubert. Hier, l'agent Rousseau a parlé de ruban gommé et de débarbouillette photographiés au poste de police de Brossard. En outre, dans un témoignage antérieur il disait que sur les lieux, il y avait une dame avec le détective Morasse ; pourtant, hier il n'en faisait pas mention.

La poursuite a également fait témoigner Jean-Marie Cossette, frère de Victoire Cossette, qui ne cache pas sa haine pour son neveu Richard. C'est qu'il est allé identifier les corps à la morgue. Quant Me Lamarche lui a demandé s'il reconnaissait l'accusé, adopté à l'âge de trois mois par le couple en 1964, il a répondu en pointant Richard Timm du doigt : « C'est celui qui sourit, là ! »

Enfin, le pathologiste André Bourgault est venu dire que la mort des deux victimes, tuées d'une balle dans le tête, pouvait remonter entre 12 à 30 heures la veille du moment où il avait fait son diagnostic (0 h 30, le 9 septembre).

Le procès se poursuit ce matin avec l'audition d'autres témoins.

Importantes nominations attendues à la SQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le nouveau grand patron de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, devrait annoncer dans les prochaines heures à ses principaux lieutenants qu'il a arrêté son choix sur l'ex-chef de cabinet de son prédécesseur et sur le commandant du district judiciaire de Chicoutimi pour occuper les postes de directeur général adjoint de ce corps de police.

La Presse a en effet appris, hier, que Gilles Falardeau, qui était jusqu'au départ de Robert Lavigne son chef de cabinet, prendra la direction de la division planification et technologie, et que Georges Boilard, quittera la région du Lac Saint-Jean pour venir prendre la responsabilité de la surveillance du territoire.

Gilles Saint-Antoine, qui occupe actuellement le poste de dga à la planification et technologie, devient directeur exécutif, en d'autres mots numéro 2 à la SQ. Avant la nomination de M. Lavigne, il était le principal candidat à la succession de Jacques Beaudoin. Mais la maladie est venue contecarrer les projets des autorités provinciales.

Pour sa part, Marc Lizotte, actuel dga à la surveillance du territoire, accède au poste d'inspectorat au ministère de la Sécurité publique. M. Lizotte a signé son contrat il y a deux semaines, mais le ministre Serge Ménard n'a pas encore annoncé la nomination.

Par contre, des rumeurs font de M. Saint-Antoine, qui doit prendre sa retraite dans moins de deux ans, le futur directeur de l'Institut de police du Québec, à Nicolet.

La décision de confier le poste de dga à la planification et à la technonogie à M. Falardeau a causé un certain émoi dans l'édifice de la rue Parthenais car presque tout le personnel voyait à ce poste Jean-Pierre Gariépy, commandant de la division de Montréal de la SQ. Un homme fort apprécié de tous, M. Gariépy a été informé récemment par M. Barbeau lui-même qu'il ne figurait plus dans ses plans pour occuper un poste à la direction général de la SQ.

Des rumeurs veulent que M. Gariépy soit remplacé prochainement comme officier commandat de la région de Montréal.

Serge Barbeau doit annoncer au début de la semaine prochaine semaine tous les changements qu'il a décidé d'effectuer parmi les hauts gradés de la SQ.

NOTRE DERNIÈRE INNOVATION NE PROVIENT PAS DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT...

MAIS DE LA COMPTABILITE.



Bien sûr, c'est la recherche et développement de Toshiba qui a d'abord créé nos ordinateurs blocs-notes innovateurs.

Mais c'est maintenant au tour de la comptabilité d'innover. Dès aujourd'hui, à l'achat d'un bloc-notes Toshiba, vous recevrez une remise allant de 300 $ à 500 $ de Toshiba.

Or, ce montant n'est pas offert sous forme de logiciels et de modems gratuits. Il s'agit d'argent comptant pour vous permettre d'acheter ce que vous désirez.

Cette offre spéciale fait partie du tout nouveau programme de remise éclair de Toshiba. Hâtez-vous, car cette offre prend fin le 31 mars 1995, ou à l'épuisement des stocks.

Pour bénéficier de cette remise éclair, faites parvenir à Toshiba une copie de votre facture originale et de votre formulaire de garantie canadienne internationale original.

Cette remise s'applique à des modèles sélectionnés et elle est offerte au Canada seulement par les revendeurs et les distributeurs autorisés de Toshiba. Les demandes de remise doivent être reçues au plus tard le 30 avril 1995. Veuillez prévoir un délai de quatre à six semaines pour la réception de votre chèque de remise.

(Vous voyez ? Cette offre est tellement avantageuse que même notre département juridique désire y participer.) Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de remise éclair, communiquez avec Toshiba au 1 800 663-0378.

LA REMISE ÉCLAIR DE TOSHIBA. OFFERTE JUSQU'AU 31 MARS.

TOSHIBA
Une force du monde d'aujourd'hui.

(Attendez ! Voici d'autres précisions du département juridique : Une seule remise par bloc-notes. La remise comprend un montant représentant la taxe sur les produits et services. Toshiba se réserve le droit d'annuler cette offre en tout temps sans préavis. La remise sera accordée à la personne dont le nom figure sur la facture d'origine seulement.)

ÉLECTROMÉNAGERS

REMISE PAR LA POSTE DE 50$ SUR TOUT ACHAT DE LAVEUSE ET SÉCHEUSE DE MARQUE GENERAL ELECTRIC COMMENÇANT LE 18 MARS

MOFFAT
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
Caractéristiques:
• 2 clayettes largeur nature
• Contre-porte à 2 tablettes grandeur nature
• Congélateur spacieux
MRF16047 35354160
528$

GENERAL ELECTRIC
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 PI. CU.
• Demi-tablettes réglables
• Hydrateurs transparents
• Contre-porte à compartiments
• Congélateur à tablettes et plus
719.99$

PRIX INCROYABLE
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE GRANDEUR NATURE FACILE À NETTOYER
HOTTE DISPONIBLE À PARTIR DE 33.98$
• Éléments-serpentin de luxe
• Porte amovible en acier
• Hublot
• Panneau de commande émaillé
01653030
394$

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
MODÈLE MODULE DISPONIBLE À PARTIR DE 429.99$
• Lavage normal
• Séchage avec chaleur
• Lavage 2 niveaux
• Broyeur d'aliments mous
• Panier d'ustensiles amovible
MBB 1310 35352131
244$

LAVEUSE/SÉCHEUSE
LAVEUSE ..... 348$
• Grande capacité robuste
• 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage
SÉCHEUSE ..... 248$
• Grande capacité
• Filtre à charpie sur le dessus
• Grande ouverture de porte
01650111 01651116
LE DUO 569.99$

MOFFAT
LAVEUSE ET SÉCHEUSE À GRANDE CAPACITÉ
• 2 temps lavage/rinçage
• Rinçage à l'eau froide
• Grande ouverture de porte
• Filtre à charpie facile à nettoyer
MW10109W 35350010
MDL10109W 35351010
Laveuse 348.99$
Sécheuse 248.99$
LA PAIRE 596$

Gibson
CARACTÉRISTIQUES:
• 3 clayettes en acier émaillé
• 5 tablettes dans la porte
• Hydrateur blanc
• Congélateur à 3 tablettes
• 5 tablettes dans la porte du congélateur
01654019
899.99$

Whirlpool
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ
• 3 clayettes séparées en verre trempé
• Bac à viande à thermostat
• Grand hydrateur
• Congélateur à compartiment amovible
• Distributeur de glaçons en option
YED20PR 00154202
1099.99$

GENERAL ELECTRIC
CUISINIÈRE À FOUR AUTONETTOYANT
CUISINIÈRE À GAZ DISPONIBLE À PARTIR DE 449.99$
• Horloge électronique de pointe
• Surface de cuisson basculante
• Éléments-serpentins de luxe
• Hublot en verre noire populaire
• Porte-serviettes et beaucoup plus!
35353400 GRML 3400
799.99$

Wood's CONGÉLATEURS
NOUS AVONS UNE BONNE SÉLECTION DE CONGÉLATEURS DE QUALITÉ "WOOD'S"
• Format compact jusqu'au format familial
À PARTIR DE... 269.99$

Whirlpool
LAVEUSE À ENTRAÎNEMENT DIRECT ET SÉCHEUSE AUTO
Laveuse:
• 6 programmes auto, 3 réglages de niveau d'eau
• Filtre à charpie "Magic Clean"
Sécheuse:
• 3 réglages de temp.
• Filtre à charpie sur le haut
LIVRAISON INCLUSE
LE DUO 879.99$

SHARP
FOUR À MICRO-ONDES COMPACT À TOUCHES ÉLECTRONIQUES ET PLATEAU ROTATIF
• Décongélation rapide
• Touches cuisson auto 'Minute plus'
• Affichage à cristaux liquides
R-1456 42818156
128$

FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

NOUS BATTONS TOUS LES PRIX!
ANNONCÉS PAR LES AUTRES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS CANADIENS PAR 55% de la différence. (DÉTAILS EN MAGASIN)

0% OPTION SANS INTÉRÊT POUR 12 MOIS SUR TOUT ACHAT AUDIO & ÉLECTROMÉNAGER OU AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT POUR 6 MOIS

SOLDE INCROYABLE! D'INVENTAIRE DE MARS

AUCUNE CARTE DE MEMBRE NÉCESSAIRE

PROLONGATION JEU. 9h à 21h VEN. 9h à 21h

* SUR APPROBATION DE CRÉDIT. FRAIS ADMINISTRATIFS MINIMES PAYABLES À L'ACHAT. POUR 0% JUSQU'EN 1996 PAIEMENTS MENSUELS MINIMUMS REQUIS.

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

AUDIO POUR AUTO ET PORTATIFS

Clarion
RADIOCASSETTE AM/FM À CONTRÔLEUR DC ET PANNEAU DÉTACHABLE
• Inversion auto
• Réducteur de bruit Dolby
• Sélecteur de ruban métallique
• 4 canaux haute puissance ET PLUS!
299.99$

Sherwood CONTRÔLEUR DC
PANNEAU DÉTACHABLE
• Balayage
• Réglage des aigus/graves électronique
• Réglage de volume auto
Valeur imbattable! 199.99$ XRM-3824D

Clarion
HAUT-PARLEURS 6"x 9" 100 WATTS
• Modèle coaxial
• Aimant au strontium
• Son exceptionnel
VENDUS EN PAIRES SEULEMENT
99.99$ PR

CRAIG
COMBINÉ À LECTEUR DC
• Lecteur DC à chargement sur le dessus
• Syntonisateur AM/FM stéréo
• Magnétocassette à arrêt auto
• Prise pour casque d'écoute
89.99$

JVC PORTATIF
VALEUR INCROYABLE DE JVC
SON FANTASTIQUE
• Lecteur laser
• Lecteur cassette double avec arrêt automatique
• Touche «Multi-Bass»
279.99$

FISHER
MAGNÉTOCASSETTE AM/FM À LECTEUR DC
• Lecteur DC, magnétocassette
• Synthonisateur AM/FM
• Haut-parleurs amovibles
199.99$ UNE VALEUR INCROYABLE

AUDIO POUR MAISON

PIONEER RÉCEPTEUR STÉRÉO
PUISSANCE INCROYABLE 200 WATTS
• 100 watts x 2
• Télécommande
• 6 entrées A/V
• Réglage de volume motorisé
• Son 'Super bass'
299.99$ SX-303R

ONKYO DOLBY SURROUND PRO • LOGIC
ABORDABLE ET MEILLEURE QUALITÉ
• Son 'surround' Dolby ProLogic
• 60 watts/canal RMS
• 50 watts X 3 en mode 'ProLogic'
• Amplificateurs discrets
• Sortie haut-parleurs de graves
• Télécommande
588.99$

RCA
LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDÉ
• Lecteur multi-DC
• Télécommande
• Suréchantillonnage 8X
• Mémoire 24 plages
SOLDE 199.99$

JVC
UNE CINÉ-MAISON POUR TOUT LE MONDE DE JVC:
• Puissance équilibrée (50 watts x 3)
• Puissance totale de 220 watts
• Son 'surround'
• Télécommande unifiée
389.99$

Cerwin-Vega!
AT-8: UNE GAGNANTE!
• Conçue pour les DCs
• Faites jouer presque tout genre de musique
• Son net et clair
VENDUES EN PAIRES SEULEMENT
329.99$ LA PAIRE AT-8

Infinity HAUT-PARLEURS
SYNTONISATION CENTRALE REMARQUABLE
• Puissance admissible 100 W
• Modèle blindé magnétiquement
• Coffret fini similibois noir
179.99$

TÉLÉVISIONS

RCA STÉRÉO 27"
TÉLÉCOMMANDE NUMÉRIQUE, SON STÉRÉO ET PANNEAU DE PRISES A/V
• Horloge sur écran
• Minuterie
• Sous-titres
SOLDE 649.99$

TOSHIBA 30"
SUPER LAMPE-ÉCRAN À DÉFINITION 700 LIGNES
IMAGE SUR IMAGE TUBE FORCÉ
• Effet spatial à l'avant
• Télécommande universelle
• Sous-titres
• Entrée SVHS
MEUBLE ILLUSTRÉ OPTIONNEL
30050 04701071
1179.99$

TOSHIBA STÉRÉO 27"
• Écran 27" FST®
• Télécommande 42 touches programmables
• Filtre en peigne
• Haute définition
• 5 entrées vidéo
• 2 entrées A/V
789.99$

RCA 31"
SUPER PRIX!
NOUVEAU MODÈLE
• Télécommande 'Master touch'
• Panneau 5 prises
• Entrée SVHS
• Circuits de pointe 'Color track plus'
• Écran foncé
À PRIX IMBATTABLE!
SOLDE 979.99$

MITSUBISHI 27"
STYLE MONITEUR STÉRÉO AVEC IMAGE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
• Télécommande
• Synthonisateur 181 canaux
• Lampe-écran foncée
• Sous-titres
798.99$

RCA 35" IMAGE SUR IMAGE
LA PLUS HAUTE DÉFINITION
• Lampe-écran foncée dynamique
• Filtre en peigne
• Diffusion stéréo à dbx
• Image sur image
• Télécommande universelle 'Master Touch'
SOLDE 1689.99$

RCA TÉLÉVISEUR 25"
AFFICHAGE COMPLET DU MENU
• Synthonisateur adapté au câble
• Fonctions programmation auto
• Télécommande modèle mince
• Facile d'emploi
SOLDE 379.99$

MITSUBISHI 35" ÉCRAN FONCÉ
35" DE HAUTE QUALITÉ CHEF DE FILE À PRIX SUPERBE
• Résolution 640 lignes
• 2 haut-parleurs sur la façade pour son incroyable.
• Télécommande universelle
SUPER PRIX CHOC! SOLDE 1949.99$

SHARP STÉRÉO 20"
• Télécommande universelle avec son stéréo DBX
• Affichage de menu
• Entrées A/V
• Mémoire de canaux auto
• Minuterie marche/arrêt
• Qualité d'image supérieure
SOLDE 419.99$

RCA 46"
TÉLÉVISEUR À PRIX ÉTONNANT
TÉLÉ À PROJECTION
• Venez voir cette télévision incroyable à l'effet spatial
SOLDE 1949.99$

MAGNÉTOSCOPES ET CAMÉSCOPES

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
• Télécommande
• Pourquoi achetez un mono lorsque ce modèle hifi est offert à un tel bas prix?
298$

SHARP 4 TÊTES HI-FI
MAGNÉTOSCOPE À CHARGEMENT CENTRAL
• Affichage de programmation
• Compteur en temps réel
• Synthonisateur 181 canaux adapté au câble
SOLDE 348$

SAMSUNG MAGNÉTOSCOPE
4 TÊTES SON HI-FI
• Télécommande universelle
• Entrée A/V
378$

MITSUBISHI
MAGNÉTOSCOPE MULTI-FONCTIONS AVEC SON STÉRÉO HI-FI
• Télécommande universelle
• Prises A/V sur le façade
• Système de recherche
444$

RCA 4 TÊTES
4 TÊTES, EFFETS SPÉCIAUX, RALENTI, LECTURE PAR IMAGE ET ARRÊT SUR IMAGE
Autres caractéristiques:
• Synthonisateur 181 canaux
• Repérage numérique et balayage commercial
264$

CRAIG
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES
• Affichage de programmation
• Repérage numérique auto
• 3 vitesses de lecture
• Recherche de l'image
• Synthonisateur 181 canaux et encore plus!
SOLDE 218$

MAGNÉTOSCOPE TÉLÉCOMMANDÉ
VALEUR EXCEPTIONNELLE
• Télécommande
• 181 canaux
• Programmation 8 émissions/1 an et beaucoup plus!
SOLDE 186$

TOSHIBA À PRIX ABORDABLE
MAGNÉTOSCOPE AVEC AFFICHAGE DE PROGRAMMATION TÉLÉCOMMANDÉE
• Synthonisateur adapté au câble
• Minuterie 6 émissions/2 semaines
• Lecture 2 vitesses
238$

Panasonic
SAISIR TOUTE L'ACTION AVEC FACILITÉ GRÂCE À CE CAMESCOPE À PRIX EXCEPTIONNEL
• Zoom 12X motorisé
• Photosensibilité super 1 lux
779$

Canon 8MM
CAMÉSCOPE 8MM AVEC LAMPE VIDÉO PHOTOSENSIBILITÉ ÉLEVÉE 0 LUX
STABILISATEUR D'IMAGES
• Zoom 10X
• Poignée 'Flexgrip' ET PLUS!
SOLDE 1088$

Panasonic VISEUR COULEUR
LES COULEURS VIVANTES OBTENUES GRÂCE AU VISEUR COULEUR
PRIX RÉDUIT!
• Zoom géant 12X pour saisir toute l'action
• Photosensibilité élevée 1 lux
• Obturateur à grande vitesse de 1/10 000 sec.
SOLDE 988$

Canon GRAND ANGLE
SUPER PERFORMANCE À SUPER BAS PRIX!
• 12 X ZOOM
• Lampe vidéo intégrée
• Style unique et nombreuses autres caractéristiques
988$

BUREAU DE MAISON

MULTIMÉDIA EN FOLIE
SYSTÈME MULTIMÉDIA 486/50 MHZ À PRIX INCROYABLE
FAITES VITE!
• RAM 4 Mo
• Disque dur 250 Mo
• CD-ROM double vitesse
• Carte de son 16-bit
• Haut-parleurs stéréo
• Clavier 101 touches
• Carte SVGA
• Boîtier mini-tour
• DOS, Windows
• Garantie 1 an sur place
• Support technique 1-800
MONITEUR EN SUS
SOLDE 999.99$

SUPER ENSEMBLE MULTIMÉDIA
AVEC COMPAQ PRESARIO 520CDS
ORDINATEUR MULTIMÉDIA 486 SX2/66
MONITEUR COULEUR SVGA
IMPRIMANTE brother AU LASER
• RAM 4 Mo
• Disque dur 420 Mo
• Unité CD-ROM
• Carte sonore 16-bit
• Haut-parleurs intégrés
• Télécopieur/modem 14,4
• Moniteur SVGA intégré ,28
• Garantie 3 ans
2799.99$

Apple® MACINTOSH
AUBAINE MULTIMÉDIA LC 575-CD AVEC MONITEUR TRINITRON
• Moniteur 'Trinitron' intégré
• Unité CD-ROM intégrée
• Disque dur 250 Mo
• RAM 8 Mo
• Clavier étendu Macalley
Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.
LC 575 CD Diffère de l'illustration
1999.99$

brother ANTIFROISSEMENT
• 6 pages/minute
• Alimentation de papier antifroissement
• Technologie compression des données
• Alimenteur 200 feuilles
• 21 polices de caractères
• 300 points/pouce
• Garantie 1 an
SOLDE 549.99$

brother COUPE-PAPIER
TÉLÉCOPIEUR SUPER PERFORMANT AU MEILLEUR PRIX SUR LE MARCHÉ!
• Coupe-papier automatique
• Alimenteur de documents 10 pages
• Transmission différée
379.99$

Panasonic
SANS FIL 10 CANAUX À RÉDUCTEUR DE BRUIT 'SOUND CHARGER' ET ANTENNE FLEXIBLE
• Performance pleine portée
• Recherche
• Autonomie de pile 7 jours
• Code sécuritaire numérique
SOLDE 109.99$

brother 600 POINTS/POUCE
• RAM 2 Mo
• Émulation PCL 5E
• 6 pages par minute
• Alimentation de papier antifroissement
• Technologie de compression des données
• Garantie 1 an
789$

Panasonic PRO LINE
TÉLÉCOPIEUR SUPER RAPIDE À RÉPONDEUR NUMÉRIQUE INTÉGRÉ
Mémoire 50 pages
• Affichage à cristaux liquides
• Coupe-papier auto
• 64 tons de gris
• Transmission différée
SOLDE 549.99$

GENERAL ELECTRIC SANS FIL 10 CANAUX
SANS FIL 10 CANAUX À RÉDUCTEUR DE BRUIT 'DUAL WAVE' ET ANTENNE EN CAOUTCHOUC
• Réducteur de bruit 2 niveaux
• Code sécuritaire numérique
• Mémoire 10 numéros
• Autonomie de pile
• Recomposition une touche
84.99$

IBM 486 DX2/50 À UNITÉ CD-ROM
• Moniteur SVGA inclus
• RAM 4 Mo, port vidéo local 1 Mo
• Unité de disquette 3,5"
• Unité CD-ROM à double vitesse
• Carte sonore16-bit avec haut-parleurs
• DOS, Windows et beaucoup plus!
MONITEUR INCLUS
SOLDE 1899.99$

TRANSFORMEZ VOTRE ORDINATEUR EN SYSTÈME À QUADRUPLE VITESSE POUR SEULEMENT 499.99$ INSTALLÉ
DÉTAILS EN MAGASIN

Apple Macintosh Powerbook 150
APPLE MACINTOSH POWERBOOK 150
• Powerbook 150
• 33Mhz avec disque dur 120 Mo
• RAM 4 Mo
• Logiciel 'Mobility plus' ET PLUS!
Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.
SOLDE 1529.99$

REVEAL ENSEMBLE MULTIMÉDIA
LES FONCTIONS LES PLUS POPULAIRES À PRIX INCROYABLE!
• CD-ROM double vitesse interne
• Carte sonore 16 bit
• Haut-parleurs
• Et plus!
SOLDE 289.99$

SHARP NX-1
COMMODITÉ ET ÉCONOMIE D'UNE LIGNE UNIQUE
• Commutation telec./tel. auto
• Modèle compact
• Affichage à cristaux liquides
• Fonction copieur
• Fonction mémo mains libres
299.99$

Southwestern Bell
RÉPONDEUR À TÉLÉPHONE INTÉGRÉ SANS FIL 10 CANAUX
• Répondeur entièrement numérique avec téléphone sans fil 10 canaux
• 2 boîtes à messages avec horodateur et plus!
SUPER PRIX CHOC!
SOLDE 229.99$

Leading EDGE
486 DX2/66 MHZ
• Grand disque dur 720 Mo
• 8 Mo exp à 64 Mo
• Bus vers local 1 Mo
• Possibilité d'expansion à Pentium
• 2 ports d'expansion et beaucoup plus!
SOLDE 1999.99$
Moniteur en sus

IBM APTIVA 710 AVEC MONITEUR
PENTIUM 60 MHZ SYSTÈME MULTIMÉDIA
• RAM 8Mo expansible à 128 Mo
• Disque dur 424 Mo, unité 3,5"
• Nombreux ports d'expansion
• Télec./modem 14,4, RAM vidéo 1Mo
• Garantie 3 ans
SOLDE 3499.99$

Apple Stylewriter Pro couleur
COULEUR ET PRÉCISION INCROYABLES POUR FAIRE BONNE IMPRESSION
• 360 points/pouce à prix abordable
• Qualité comparable au laser
• 240 caractères/sec.
• Alimenteur 100 feuilles intégré
529.99$

Canon BJ-200e
LA TOUTE DERNIÈRE PETITE MERVEILLE CANON VOUS OFFRE UNE QUALITÉ INSURPASSABLE!
• Résolution 360 points/pouce
• 248 car./sec. en mode rapide
• Mémoire tampon 49K
• 64 gicleurs
• Impression 2 sens
284.99$

XEROX COPIEUR
QUALITÉ ET FONCTIONS SUPÉRIEURES À PRIX SUPERBE
Cartouche de toner en sus
• Papier 8 1/2" x 11" ou 8" x 14"
• Jusqu'à 50 pages
• Copies multiples
• Programme de protection 'X-fra'
• Service d'échange 48 heures
SOLDE 569.99$

VOYEZ QUI APPELLE
IDENTIFICATEUR D'APPELS 85 NOMS ET NUMÉROS DE CIDCO
• Écran mémoire pleine portée
• Nouvelle fonction blocage d'appels/lumière indicateur d'appels
• Fonction rembobinage
79.99$

Leading EDGE PENTIUM
FORTIVA MULTIMÉDIA
• Processeur pentium 60 MHZ
• RAM 8 Mo, disque dur 540 Mo
• Vidéo PCI 1 Mo
• DOS, Windows, Microsoft Works pour Windows
• Logiciels DC y compris encyclopédie DC
• Et beaucoup plus!
MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT
SOLDE 2499.99$

IBM APTIVA 351 MINI-TOUR
SYSTÈME MULTIMÉDIA 486 DX 2/66 MHZ
• RAM 4Mo expansible à 64Mo
• Disque dur 540Mo, unité 3,5"
• 14 ports d'expansion
• Télécopieur / modem, RAM vidéo 1Mo
• CD-ROM double vitesse
• Garantie 3 ans
2599.99$

COMPAQ AERO PORTATIF
RAM 4Mo ..... DISQUE DUR 170Mo 1789.99$
TOSHIBA
RAM 4Mo, DD 120 Mo ..... BLOC-NOTE COULEUR 2699.99$

IBM
RAM 4Mo, DD 250 Mo ..... 486/50 AVEC MONITEUR SOLDE 1099.99$
IBM NOTEBOOK
4Mo RAM, 120Mo DD, FAX MODEM
Laval seulement ..... 1399.99$

ACCESSOIRES

GRAVIS
HOCKEY POUR 2 JOUEURS!
NHL HOCKEY 95!
• 2 manettes Gravis de meilleure qualité
• Câble 1V
SOLDE 69.99$

SONY. 3.5" HD PRÉFORMATÉES
2 BOÎTES DE 10
+ COFFRET DOMINION BLUELINE 04305081
24.99$

POUR IBM ..... 'FLIGHTSTICK'
18805286 ..... SOLDE 42.99$

LOGITECH 'FIRST MOUSE'
3 TOUCHES PROGRAMMABLES
37905161 ..... SOLDE 34.99$

Canon CARTOUCHE D'ENCRE
POUR BJ-200
19848120 ..... 29.99$

LOGICIELS

Intuit POUR WINDOWS
LE LOGICIEL N° 1 POUR VOS FINANCES
• Contrôlez vos comptes de chèque et d'épargne
• Cartes de crédit et plus
Remise pour utilisateurs de versions précédentes
SOLDE $2,99$ - 10,00
NOTRE PRIX - MOINS REMISE
VOTRE PRIX APRÈS REMISE 42.99$

WINTAX 'WINTAX '94 FINAL'
ÉDITION FRANÇAISE
67506107 ..... SOLDE 25.49$

CONNECTIX 'RAM DOUBLER V1.5'
MAC
78065001 ..... SOLDE 69.99$

Disney
LION KING PRINT STUDIO
Plus de 100 images icluant vos personnages préférés du film.
WIN
19.99$

APPAREILS

YASHICA
APPAREIL DE QUALITÉ À EXPOSITION AUTO
• Modèle très compact
• Flash auto intégré
• Réducteur 'yeux rouges'
• Minuterie et affichage à cristaux liquides
ÉTUI, FILM ET PILES INCLUS
129.99$

Canon 'SURESHOT MAX'
APPAREIL-PHOTO TRÈS COMPACT DE HAUTE QUALITÉ
• Mise au point auto 3 étapes
• Flash intégré
• Réducteur 'yeux rouges'
• Exposition auto
• Chargement/rembobinage auto
149.99$

Vivitar APPAREIL 70 MM
TOUT DONT VOUS AVEZ BESOIN À PRIX INCROYABLE
• Zoom 38-70mm
• Système de mise au point auto 14 zones
• Verrouillage foyer/infini
• Étui, film et pile inclus
SOLDE 174.99$

CELLULAIRE

TÉLÉPHONE CELLULAIRE
MODÈLE MINCE DE MARQUE RECONNUE
• 10.5 oz
• Mémoire 30 numéros
• Design compact
(Pile Nicad et chargeur en sus)
69$

DiamondTel
VALEUR EXCEPTIONNELLE
• Modèle léger et très compact
• Conversation 120 minutes
• Autonomie 20 heures
• Mémoire recomposition une touche
• Balayage alphanumérique à 99 numéros
199.99$*

* CONDITIONS:
Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de cie. de tél. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevés de 200$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

Bell Mobilité CELLULAIRE

Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,99 $ pour 6 mois, 39,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA).

Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisant 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 39,95 $ forment un TPA de 2,67 % (coût total 1 539,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,00 % (coût total 2 039,95 $) pour un achat de 2 000 $.

Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisant 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat: L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 629,65 $ (coût total: 2 129,65 $) et le TPA équivaut à 26,69 $ pour un achat de 1 500 $ ou 826,22 $ (coût total: 2 826,22 $) et le TPA équivaut à 26,27 % pour un achat de 2 000 $.
* Les articles étiquetés "SOLDE" sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont offert à nos bas prix courants garantis de tous les jours. Emplettes en personne seulement. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités* Détails en magasin. **Diffère de l'illustration.

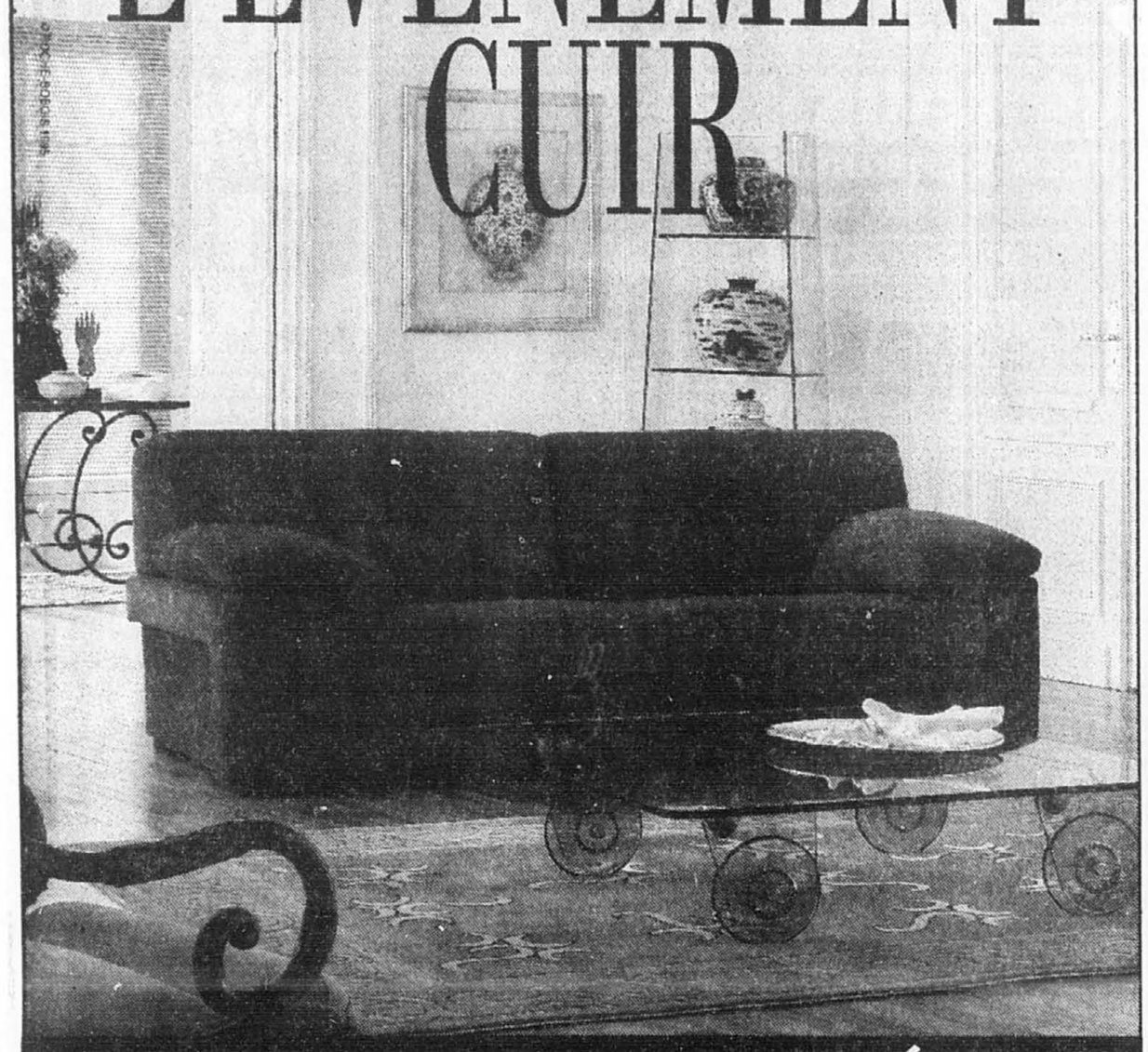
FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

HEURES: LUN - VEN 9:00 - 21:00 • SAM 9:00 - 17:00 • DIM 10:00 - 17:00

ANJOU
7200, boul. des Roseraies 352-8825
GREENFIELD PARK
745, boul. Taschereau 465-4260
LAVAL
1645, boul. Le Corbusier 978-5420

-20% sur tous les canapés cuirs

L'EVENEMENT CUIR



Du 4 au 18 mars Ouvert les dimanches 5 et 12

Cuir bleu, cuir fauve, cuir pêche ou cuir noir, chez Roche-Bobois, l'événement cuir vous attend. Pendant quinze jours, Roche-Bobois fête le cuir et vous propose des prix réduits de 20% sur l'ensemble de ses canapés, réalisés dans les plus belles peaux. Alors ne manquez pas cet "Événement Cuir", c'est chez Roche-Bobois du 4 au 18 mars.

ROCHE BOBOIS PARIS

Montréal 1425, boul. René Levesque ouest H3G 1T7
Tél. (514) 871-9070

NEW YORK • BOSTON • CHICAGO • COLUMBUS • DENVER • HOUSTON • LA JOLLA • MIAMI • MONTREAL • PALM BEACH • PARAMUS, NJ. • PHILADELPHIA • QUEBEC
ROSLYN HEIGHTS, NY. • SAN FRANCISCO • SCARSDALE • SCOTTSDALE • SEATTLE • TORONTO • VANCOUVER • WASHINGTON, DC. • WESTPORT • WINNETKA, IL

Dix-neuf traitements de canal sur cinq dents... c'est beaucoup

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le docteur Daniel Méthot, 45 ans, dentiste exerçant au 7820, rue Marquette, à Montréal, comparaissait hier, pour une seconde journée en un mois, devant le comité de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec. La plainte étudiée hier porte sur les traitements prodigués à une seule de ses patientes, sur qui il a pratiqué 19 traitements de canal à partir du début de 1987.

En tout, le Comité de discipline a porté 119 plaintes contre le docteur Méthot, relatives à une vingtaine de ses patients, dont les noms font l'objet d'un interdit de publication.

Seulement cinq dents de la patiente qui a subi 19 traitements de canal étaient en cause hier. D'autres plaintes concernant ses huit autres dents traitées font l'objet d'un arrêt de procédure, une première cause du comité de discipline contre le docteur Méthot ayant été portée en appel devant la Cour supérieure.

Selon les témoignages d'un collègue et d'un expert entendus hier, une très grande proportion de ces interventions ont été des échecs. Le travail du dentiste a été qualifié «d'inacceptable» et de contraire aux normes scientifiques généralement reconnues en médecine dentaire. L'Ordre des dentistes n'a cependant pu obtenir de radiation provisoire du praticien parce que la première partie de la plainte a été portée en appel devant la Cour supérieure. Même si un expert, le docteur Léon Lemian, déclare dans son rapport qu'il y avait danger pour le public, le dentiste continue de pratiquer.

L'Ordre des dentistes du Québec a commencé à porter des plaintes contre le docteur Méthot en 1991. Les faits qui lui sont reprochés remontent à 1987 et aux années suivantes. Dans la première plainte, inscrite en mars 1991, 118 chefs d'accusation ont été déposés par le Syndic, concernant une vingtaine de personnes.

Hier matin, le docteur Normand Aubre, spécialiste en endodontie, est venu expliquer comment il avait traité l'infection d'une patiente sur qui le docteur Méthot avait pratiqué un traitement de canal. Selon lui, l'infection dont souffrait la patiente était due au fait que le premier traitement avait été déficient. La patiente, traitée quelques années avant par le docteur Méthot, lui avait été envoyée par un dentiste généraliste.

La plupart des cas soumis au comité de discipline de l'Ordre des dentistes ont été référés par des compagnies d'assurance ou par des dentistes appelés à réparer les dégâts.

Le docteur Méthot a ensuite témoigné. Il a expliqué qu'il avait une technique spéciale pour opérer, qu'il n'utilise ni «digue» ni «crampon», mais des rouleaux de coton qui suffisent selon lui à maitenir l'ouverture de la dent à l'abri des débris ou de la salive. Il se fait aider par deux assistantes qui nettoient la bouche par succion et lui fournissent les outils et matériaux dont il a besoin.

Appelé comme expert, le docteur Léon Lemian, qui pratique et enseigne à l'Université de Montréal, est venu commenter les mêmes radiographies qui avaient été étudiées par le docteur Aubré, le docteur Méthot et le comité de discipline, présidé par Me Serge Vermette assisté de deux dentistes. Le docteur Lemian a noté, pour les quatre dents étudiées, «une sous-préparation mécanique, un sous-assaisissement microbien et une occuration canellaire trop courte d'après les normes acceptées».

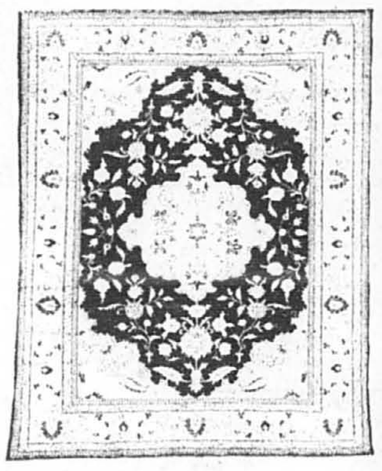
L'expert a souligné les risques que couraient les patients quand le praticien n'utilise pas de «digue»: perforations de l'oesophage, atteintes aux poumons si un appareil échappe au dentiste, etc.

Dans les quatre cas analysés, le docteur Lemian a qualifié le traitement «d'inacceptable». Les séances du comité de discipline se poursuivront pendant au moins quatre jours. Selon le syndic de l'Ordre des dentistes, il n'y aura pas d'autre demande de radiation, «les faits actuels ne le justifieraient pas et, de toute façon, une telle requête n'est pas reçue automatiquement».

Le spécialiste de tapis orientaux au Canada

3 générations de savoir-faire et d'intégrité

Plus de 1 500 tapis exposés





J2215506

H. LALONDE & FRÈRE LTÉE

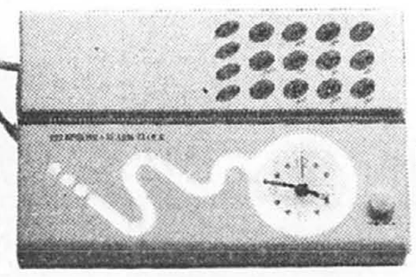
4800, av. du Parc, Montréal Tél.: 271-3555

JASEZ EN MASSE!



rabais $25 34.95 50.95

Moniteur FM sans fil avec récepteur mobile qui s'agrafe à la ceinture. 43-202



rabais $15 74.95 89.95

Téléphone pour la table de chevet. Réveil analogique intégré et tube au néon qui clignote quand le téléphone sonne. 43-834



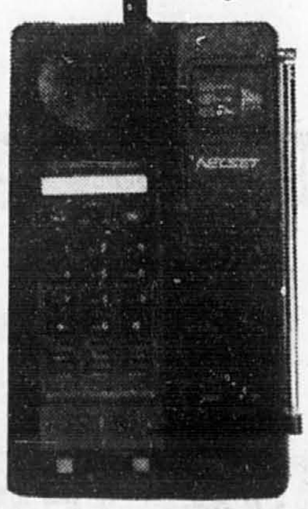
rabais $15 29.95 44.95

Élegant téléphone mode aux lignes contemporaines. Trois boutons de mémoire et recomposition automatique. 43-8389

rabais $30 99.95 129.95

Sans fil qui choisit automatiquement le signal le plus clair parmi 10 canaux. Mémoire de 10 numéros et filtre anti-parasites Sound Commander II. 43-8841





rabais $15 39.95 54.95

Interphone FM sans fil à 3 canaux. Touche blocable pour utiliser l'interphone comme moniteur de pièce. Utilise le filage CA pour transmettre. 43-8218

Les répondeurs de Radio Shack prendront vos appels durant votre absence. Et nous avons des cassettes de rechange de 10 secondes à 90 minutes si vous avez déjà un répondeur!



rabais $5 24.95 29.95

Téléphone au boîtier transparent vous laissant voir les composants électroniques. 43-817



Les gens qui cherchent des accessoires pour leur téléphone pensent d'abord à Radio Shack. Des piles de téléphone sans fil aux démêleurs de cordon, nous vous offrons le plus grand choix sur le marché!

rabais $20 129.95 149.95

Sans fil à 10 canaux avec filtre Sound Commander II, visuel de composition et mémoire de 10 numéros. 43-8842

rabais $40 99.95 139.95

Répondeur TAD 425 avec fonction d'enregistrement de conversations et compteur de messages. 43-711

AT&T rabais $40 99.95 139.95

Téléphone AT&T 1506 à répondeur incorporé. Fonction d'enregistrement de notes verbales. 4318046

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de $250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails

Radio Shack
DIVISION DE INTERTAN CANADA LTÉE
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder.
Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 25 mars 95

Condamné à la prison à vie neuf ans après avoir tué sa femme

LUCIE CÔTÉ

■ Arrêté l'an dernier, neuf ans après avoir tué sa femme à coups de couteau, Ricardo Vilches, âgé de 55 ans, a plaidé coupable hier à une accusation réduite de meurtre non prémédité.

Vilches est automatiquement condamné à l'emprisonnemennt à perpétuité, mais le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, doit maintenant fixer, entre 10 et 25 ans, la période pendant laquelle il sera inadmissible à la libération conditionnelle.

L'avocat de Vilches, Me Marc Labelle, et le procureur de la Couronne, Me François Legault, ont tous deux suggéré une peine d'emprisonnement de 14 ans qui doit s'ajouter à l'année de détention préventive déjà purgée par l'accusé. Le juge Barrette-Joncas rendra sa décision le 30 mars.

Le procureur de la Couronne a indiqué avoir accepté un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite (l'accusation, à l'origine, parlait de meurtre prémédité), pour des raisons humanitaires. Puisqu'il n'y aura pas de procès, Carolla et Marcello Vilches, qui ont assisté au meurtre de leur mère, n'auront pas à témoigner.

Argentin d'origine, Ricardo Vilches a vécu au Guatemala pendant toutes les années qui ont suivi l'assassinat de sa femme, le 14 septembre 1985.

Mais 16 jours avant son arrestation, en janvier 1994, il est venu vivre à Toronto avec sa nouvelle femme et son jeune enfant. Puis, mêlé à une histoire d'extorsion, Vilches est arrêté et prétend s'appeler Stephan Ostrowski. Le 3 mars, ses empreintes digitales le trahissent et les policiers torontois apprennent que Ricardo Vilches est recherché à Montréal pour un meurtre commis neuf ans auparavant.

En janvier 1985, à la suite d'une violente dispute, Patricia Fiero, âgée de 33 ans, quitte son mari et se réfugie avec ses enfants, Carolla, âgée de 13 ans, et Marcello, âgé de 14 ans, dans un centre pour femmes battues. Vilches avait rencontré sa femme 17 ans auparavant au Chili, où elle était née. Le couple avait vécu deux ans en France avant de revenir en Amérique, dans les années 70, pour s'établir au Québec.

Le 13 février, Patricia Fiero fait signifier à son mari les procédures de divorce. Le jour même, se retrouvant face à face avec elle par hasard, Ricardo Vilches avait blessé sa femme en la menaçant d'un couteau.

Accusé de voies de fait armées, il devait être libéré en échange d'une promesse de respecter certaines conditions — notamment ne pas troubler l'ordre public — ce qui lui évitait d'avoir un casier judiciaire.

Le 12 septembre 1985, deux jours avant son meurtre, Vilches réussit à retracer l'école que fréquentent ses enfants. Méthodique, il avait épinglé chez lui une grande carte où figuraient toutes les écoles secondaires de l'île de Montréal et il les visitait une par une pour vérifier si ses enfants s'y trouvaient.

Le lendemain, il demande à son fils aîné, Fabien, alors âgé de 21 ans, de suivre en moto l'autobus d'écoliers de son demi-frère et de sa demi-soeur, à leur sortie de l'école, pour trouver leur adresse. Fabien donnera l'adresse, sur le boulevard des Sources, à Dollard-des-Ormeaux, en faisant d'abord promettre à son père de tenter de se réconcilier avec sa femme. Pleurant de joie à l'idée d'avoir cette adresse, Vilches promet tout.

Le matin du samedi 14 septembre 1985, Ricardo Vilches se présente chez sa femme les bras chargés de cadeaux pour ses enfants et un couteau de chasse tout neuf à la ceinture. Il portait le couteau en prévision... d'un pique-nique, a expliqué son avocat. Il n'avait pas du tout l'intention alors de tuer Patricia Fiero, mais a été pris d'une pulsion meurtrière en la voyant avec un autre homme, Agenor Vital.

Vilches a alors poussé Vital dehors avant de s'enfermer dans l'appartement avec sa femme, qu'il a poignardée une quinzaine de fois, sous les yeux de ses enfants.

Disant avoir tué sa femme pour pouvoir revoir ses enfants (qui refusent de lui parler), Ricardo Vilches s'était ensuite confié à un prêtre de sa communauté qui lui avait conseillé de se rendre à la police. Mais il avait préféré prendre la fuite.

Libman s'engage à garder la paix

LUCIE CÔTÉ

■ Accusé de voies de fait à l'endroit de son ex-femme, l'ex-chef du Parti égalité, Robert Libman, aujourd'hui directeur général de l'organisme juif B'nai Brith, après avoir été député indépendant de D'Arcy-McGee, s'est engagé hier à respecter l'ordre public et à ne pas communiquer avec la plaignante.

En échange, Libman, qui bénéficie de la «déjudiciarisation» de cette affaire, évite de subir un procès et de se retrouver avec un casier judiciaire.

Âgé de 34 ans, Robert Libman était soupçonné d'avoir donné un coup de pied à son ex-femme, Maria Azeroual, une coiffeuse âgée de 36 ans, au cours d'une querelle qui s'est déroulée dans la soirée du 27 mars 1994.

Divorcé depuis moins d'un mois, Libman ramenait alors son fils à sa mère, après avoir passé le week-end avec lui. Mme Azeroual s'est opposée à ce que Libman passe aussi la journée du lendemain avec son fils et la dispute a éclaté.

Après avoir été frappée à la jambe, l'ex-femme de Robert Libman s'était rendue à l'hôpital St. Mary's puis avait porté plainte à la police contre son ex-époux. Mais Libman en avait fait autant.

Ensuite, tous deux avaient émis un communiqué commun où ils disaient regretter que cette affaire personnelle ait été rendue publique. Expliquant se battre depuis deux ans au sujet de la garde de leur fils, ils regrettaient aussi de s'être emportés et d'avoir porté plainte l'un contre l'autre.

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: **rien de très difficile**, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié **de tout âge**.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: ***Quelle est la meilleure école ?*** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une **clientèle adulte** qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la **transition** entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une **transition graduelle** en vous impliquant à **temps partiel** dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de **332 heures** est suivi d'un stage d'au moins **30 heures** en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de **jour**, de **soir** et du **samedi**.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. **Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail** du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après **15 ans** de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours de jour débutent **le 11 avril et le 04 juillet.** Les cours du soir débutent le **04 mai.**
Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme de jour en anglais débutant **le 24 mai.**



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au **878-1414** ou au **521-1600**; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre **gratuitement** un cours de 3 heures, les **MERCREDIS: 22 et 29 mars** et le **05 avril à 19h00** ainsi que les **JEUDIS: 23 et 30 mars** et le **06 avril à 14h00.** Vous pourrez donc poser toutes les questions qui vous interressent.
S.V.P. Veuillez Réserver.

Le collège est situé au **801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert**, à deux minutes de la station de **métro** Sherbrooke (sortie Berri Est).

BRAULT & MARTINEAU

le meilleur choix en électronique!
Bénéficiez des conseils de nos experts et de 34 ans d'expérience.

PAYEZ en OCTOBRE '95
AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT
• Sans frais d'administration • Sans supplément • Sans frais caché
SUR TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN

25" STÉRÉO — 36 MOIS GARANTIE
PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN DU FABRICANT Demandez-le!
SAMSUNG
• Sortie audio variable
• Rappel du canal précédent • Filtre peigne
469$ Livraison GRATUITE

LIVRAISON GRATUITE! PARTOUT AU QUÉBEC même le dimanche!

HITACHI
Performance exceptionnelle
• Sortie audio variable
• Définition horizontale de 650 lignes
• Entrées audio/vidéo • Télécommande «Slim Genius»

SON AMBIOPHONIQUE — ENTRÉE S-VHS
27" STÉRÉO Ultra NOIR — 36 MOIS GARANTIE
869$ Livraison GRATUITE

CONVERTISSEZ VOTRE SYSTÈME DE SON EN CINÉMA maison
GRACE À Messina ET JVC
Dolby Surround Pro Logic
Procurez-vous cet ensemble comprenant deux haut-parleurs «In-corner» Messina et un récepteur Prologic de JVC
AU PRIX DE 567$ ET OBTENEZ GRATUITEMENT UN HAUT-PARLEUR CENTRAL 50 WATTS MESSINA D'UNE VALEUR DE 109,00$

12 MOIS GARANTIE
SAMSUNG
CAMESCOPE 8MM HI-FI STEREO
• Télécommande sans fil
• Zoom 8x • Éclairage minimum 2 lux
• Surimpression
599$

12 MOIS GARANTIE
VCR Plus+ JVC
Menu d'aide à l'écran bilingue
MAGNÉTOSCOPE HI-FI STÉRÉO À 4 TÊTES
• Messagerie privée • Entrée A/V en façade
• Télécommande multimarque • Ralenti 5 vitesses
399$

12 MOIS GARANTIE
HITACHI Performance exceptionnelle
Menu d'aide à l'écran bilingue
MAGNÉTOSCOPE • Dispositif «Quick Start» • Autonettoyage des têtes • Télécommande «Video Brain» • Commutateur Ciné-Retour
259$

12 MOIS GARANTIE
SAMSUNG
TÉLÉCOPIEUR PERSONNEL
• Recomposition automatique • Coupe-papier automatique
• Commande de contraste
399$

12 MOIS GARANTIE
MAGNÉTOSCOPE
• Programmation à l'écran • Rebobinage rapide
• Prises d'entrée/sortie audio/vidéo
SAMSUNG
197$

24 MOIS GARANTIE
SAMSUNG
MICRO-ONDES 0.4 PI.CU.
• Touches de commande électronique
• 550 watts • 10 niveaux de puissance
1 PAR CLIENT 99$
Fiorio BASE MÉLAMINE 89$

Danby
HUMIDIFICATEUR
• Capacité de 10 gallons
• Roulettes
• Humidistat
79$ Service et livraison GRATUITS

Zenith Messina Gentec SAMSUNG PIONEER HITACHI ONKYO SHARP TOSHIBA JVC Emerson CELESTION Cerwin-Vega!

CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marien (Sortie 85, Métropolitain est) Tél.: 881-9400 Non disponible au C.D.L.
LAVAL 1770, Boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, Boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3572
LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110
LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 679-1260
ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455
BROSSARD 8270, Boul. Taschereau (Coin Pelletier) Tél.: 465-5544
POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446
HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611
ROCK FOREST 4275, Boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242
KIRKLAND 3150, St-Charles (Sortie 50, Transcanadienne) Tél.: (514) 697-9228

HEURES D'OUVERTURE Lun.-Mar. 9h30 à 18h, Mer.-Jeu.-Ven. 9h30 à 21h, Sam. 9h à 17h, Dim. 11h à 17h

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 octobre 1995.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Retour des conseillers pédagogiques dans les écoles

YANN PINEAU

■ Le Conseil des commissaires de la CÉCM a décidé hier soir d'entamer les démarches afin de construire une nouvelle école de 550 places dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal. Cette nouvelle école devrait permettre de régler les problèmes de surpopulation qui affligent l'école Saint-Pascal-Baylon. Avant que cette nouvelle école n'ouvre ses portes, il faudra toutefois trouver un terrain approprié et négocier une entente de financement avec le ministère de l'Éducation du Québec pour la construction.

Par ailleurs, les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont adopté un document qui renvoie les conseillers pédagogiques dans les écoles, dans le cadre d'un processus de décentralisation. Dorénavant, la plupart des quelque 200 conseillers pédagogiques de la CÉCM relèveront donc directement de la direction des écoles.

Entendue au début du conseil, Johanne Jasmin, présidente du Syndicat des professionnelles et des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, s'est élevée contre la réorganisation adoptée par les commissaires. Selon elle, cette mesure ne permettra pas d'améliorer la qualité des apprentissages et d'augmenter la persévérance scolaire comme le laisse entendre le préambule de la résolution votée par les commissaires.

«On parle de réussite éducative, disait hier Mme Jasmin en entrevue, mais il s'agit d'une nouvelle répartition administrative qui n'est pas effectuée en fonction des besoins dans les écoles. De plus, notre tâche n'est pas bien cernée. À terme, nous avons même peur de disparaître!»

Jacques Lusignan, l'un des artisans de la réorganisation du travail des conseillers pédagogiques, a balayé ces reproches lors de son passage devant le Conseil pour répondre aux questions des commissaires.

«Ce n'est pas la fin, mais le début d'une façon nouvelle de faire les choses, dit M. Lusignan. Il faut mettre les ressources là où elles doivent être.»

Sur un autre terrain, le Conseil s'est également prononcé sur le cas de l'école Barthélemy-Vimont, dans le quartier Parc-Extension, qui connaît aussi des problèmes de surpopulation. Parmi différentes solutions, les commissaires ont opté pour la reprise d'un ancien édifice de la CÉCM situé au 7700, rue Outremont. Cet immeuble est actuellement loué à la Ville de Montréal, mais il est occupé par différents organismes communautaires. Le Conseil a donc décidé de renégocier le bail conclu avec la Ville pour reprendre possession de l'immeuble à partir du 1er juillet 1995. La CÉCM veut toutefois négocier une cohabitation avec certains organismes communautaires qui occupent actuellement les lieux.

Enfin, les deux représentantes de l'Alliance des professeurs de Montréal entendues par les commissaires au début de la séance du conseil se sont déclarées très optimistes pour la suite, et possiblement la conclusion avant Pâques des négociations entre la CÉCM et ses professeurs concernant une nouvelle convention collective. Selon ces représentantes, une phase de négociations intensives pourrait permettre d'arriver rapidement à une entente.

Bourassa cité comme témoin

Presse Canadienne

CHICOUTIMI

■ L'ex-premier ministre Robert Bourassa pourrait être appelé à témoigner au procès de l'homme d'affaires Pierre Lajoie.

La rumeur a été confirmée, hier, par le procureur de l'accusé, Me Martin Tremblay. Il a affirmé que des pourparlers sont actuellement en cours pour assigner M. Bourassa.

Pierre Lajoie a été conseiller spécial du premier ministre Bourassa au cours de son premier mandat, au début des années 70.

En plus de l'homme politique, d'autres noms ont circulé au palais de justice de Chicoutimi, dont celui du journaliste montréalais Réjean Tremblay. En faisant entendre ces témoins, qui ont côtoyé l'accusé, la défense se propose d'établir une preuve de bonne réputation.

Cette preuve de bon caractère devra cependant, à la demande du juge François Tremblay, être entendue d'un bloc.

Ex-président de la firme d'ingénierie LMB, Pierre Lajoie doit répondre de sept chefs d'accusation de vol et de fraude.

Ce n'est pas avant lundi matin que les prochains témoins seront entendus dans cette cause, la défense ayant connu hier des problèmes d'assignation de témoins.

Dans une cause aussi longue et aussi complexe, il est normal de donner à la défense le temps d'organiser sa preuve, a statué le juge en acceptant l'ajournement jusqu'à lundi matin.

Si d'autres témoins sont entendus sur le fond (preuve en défense), ils seront appelés à la barre en temps opportun, soit avant que la défense ne débute sa preuve de bonne réputation, soit après cette procédure.

La CEQ s'oppose à un congrès pro-vie à Montréal

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) demande au gouvernement d'intervenir face à la tenue à Montréal, en avril prochain, d'un congrès de la Human Life International, un groupe de militants anti-avortement.

Le Conseil général de la CEQ a adopté trois résolutions touchant ce congrès qui siégera dans la métropole du 19 au 23 avril 1995.

Une première demande à la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, de «dénoncer publiquement l'idéologie véhiculée par Human Life International et d'intervenir auprès de l'archevêché de Montréal afin qu'il se dissocie des valeurs et de l'action proposées par cette organisation».

De plus, une seconde résolution demande au ministre de la Condition féminine Jeanne Blackburn et au ministre de l'Immigration Bernard Landry de «saisir l'Assemblée nationale d'une motion dénonçant les objectifs de cet organisme».

Enfin, le ministre de la Santé Jean Rochon est invité par la CEQ à «définir des orientations claires quant à la planification des naissances, à la nature des services à offrir et à leur répartition sur le territoire».

Dans la documentation remise aux 300 membres du conseil général de la CEQ, on reproduit un dépliant publicitaire émis par le bureau de la Human Life International, au Maryland (États-Unis), pour annoncer le congrès d'avril à Montréal.

«Le Canada a été le premier pays non communiste à légaliser le meurtre d'enfants non encore nés. Le Canada est une terre vide où des zélés clament qu'ils veulent encore plus de dépopulation. Cet ex-pays chrétien où la foi disparaît, où les féministes adorent des déesses païennes et où, après 117 ans, la Chambre des communes a éjecté Jésus, notre Roi, de la prière quotidienne d'ouverture», affirme le dépliant.

La CEQ décèle dans l'affaire «une certaine montée de l'extrême-droite au Québec».

Ce mouvement «n'a pas véritablement d'assises très importantes au Québec et la lutte contre l'avortement n'emprunte pas ici les mêmes tactiques qu'aux États-Unis», reconnaît la centrale syndicale en faisant remarquer qu'ici, les militants contre l'avortement «optent plutôt pour des techniques d'inflitration, par exemple au sein des conseils d'administration des CLSC».

«Mais l'idéologie véhiculée par cette organisation d'extrême-droite est imprégnée d'intolérance, de mépris, de haine et de violence à l'égard des femmes, des personnes homosexuelles, des communautés juives et musulmanes», poursuit le document de la CEQ.

Aussi, la centrale se joint aux organisations de femmes «pour dénoncer publiquement cet intégrisme socio-religieux qui vient alimenter un discours conservateur qui remet en question les droits démocratiques, le respect de la diversité et l'apport des immigrants».

La CEQ rappelle que, depuis 1976, elle a maintes fois réaffirmé le droit des femmes à contrôler librement leur maternité et de disposer de moyens de planification et de contrôle des naissances.

Mis sur pied en 1981 à Washington, le Human Life International se définit comme la plus grande organisation pro-vie au monde. Elle décrit Margaret Sanger, fondatrice d'un mouvement pro-avortement aux États-Unis, comme «la principale responsable, après Satan, du marasme moral de notre société».

La controverse sur le «hijab» se déplace dans les écoles privées

FRANÇOIS BERGER

■ Une école privée contre laquelle pèse une plainte de discrimination, parce qu'elle a interdit le port du voile islamique (*hijab*), a été l'hôte, hier soir, d'une rencontre d'information sur la liberté religieuse à laquelle assistaient des cadres, des enseignants et des parents de seize écoles privées de la région de Montréal.

La rencontre, organisée par l'Association des établissements scolaires privés, s'est déroulée au collège Regina Assumpta, une école secondaire du quartier Ahuntsic, contre laquelle une plainte de discrimination a été déposée devant la Commission des droits de la personne du Québec. L'école a interdit aux élèves musulmanes de porter le *hijab* à compter de septembre prochain.

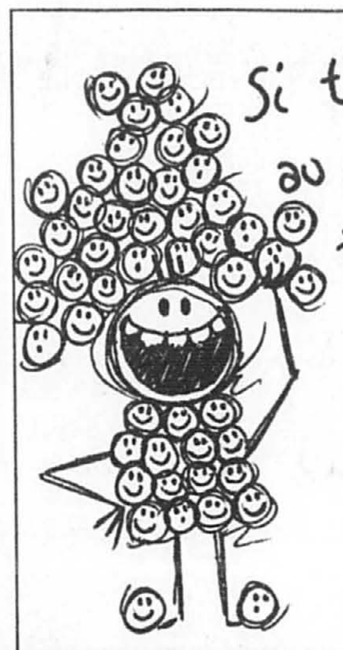
Le père de la jeune Dania Baali, 15 ans, a décidé en décembre de s'adresser à la Commission des droits pour contester le règlement interne de l'école interdisant le port du voile. La commission ne s'est pas encore prononcée sur ce cas, mais elle a indiqué en février, dans un avis juridique, que les écoles ne peuvent légalement interdire le port du *hijab*.

«Je n'ai encore reçu aucun avis concernant cette plainte», a déclaré hier la directrice du collège Regina Assumpta, Mme Annette Bellavance. Deux filles du plaignant sont d'ailleurs inscrites à cette école pour la rentrée de septembre prochain, a noté Mme Bellavance.

La rencontre d'hier soir en était une d'information et de sensibilisation, a commenté M. Pierre Primeau, secrétaire général de l'Association des établissements scolaires privés, un groupe créé en 1987 à la suite d'une scission de 16 écoles au sein de l'Association des institutions d'enseignement secondaire privées.

L'Association de M. Primeau n'a pas pris position sur le port du *hijab* et n'en prendra pas non plus, puisque le code vestimentaire est l'affaire de chacune des écoles, a précisé le secrétaire général.

Quatre conférenciers avaient été invités à la rencontre d'hier, où on devait discuter du pluralisme religieux en matière de costume des élèves, de fêtes religieuses, de congés fériés et de lieux de prière. La centaine de participants ont entendu Mme Leila Bensalem, enseignante à l'école publique Saint-Luc à Montréal, l'avocate Madeleine Leduc, le théologien Jean-René Milot, spécialiste de l'islam, et Mme Marie-France Bénès, du ministère de l'Éducation du Québec.



100 points pour les appels au Canada et aux États-Unis et 200 pour les appels outre-mer. Options points InterMax^MC ou des milles AIR MILES seulement.

Bell



«D'un raffinement extraordinaire.»

Car and Driver

«À l'approche d'un virage, la ES est en pleine possession de ses moyens.»

Motor Trend

S'il vous faut plus que des mots pour vous convaincre, voici quelques chiffres.

Seulement 498 $/mois avec financement de location de 2,1 %.*

C'est vraiment le bon moment de faire l'acquisition d'une Lexus ES 300. Téléphonez au 1 800 26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus proche.

LEXUS
À la conquête de la perfection

*Paiement mensuel basé sur un bail de 24 mois avec option d'achat et calculé en utilisant un taux d'intérêt de 2,1 % sur le coût capitalisé de la location. Acompte de 6 000 $ ou véhicule d'échange de valeur équivalente exigé avec premier versement et dépôt de sécurité au moment de la livraison. Le coût total du bail est de 11 952 $. Applicable à la location d'une Lexus ES 300 1995 neuve auprès de Toyota Crédit Canada Inc., sur approbation de crédit. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Maximum de 40 000 km. Des frais de 15¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre prend fin le 31 mars 1995.

MEILLEURS PRIX * GARANTIS

AVENTURE ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

BLITZ

PAS DE TPS

Cette promotion s'applique sur les produits sélectionnés de cette page seulement et ne peut être jumelée à une autre promotion.

LIVRAISON GRATUITE
Même le dimanche!
Détails en magasin.

NE PAYEZ RIEN AVANT 1996

AUCUN DÉPÔT | MÊME SUR LES TAXES! | AUCUN PAIEMENT | AUCUN INTÉRÊT

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS CACHÉS!

SUR PRODUITS PRÉSELECTIONNÉS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN.

CETTE PROMOTION NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À UNE AUTRE PROMOTION.



27" SONY
STÉRÉO TRINITRON
- Écran ultra-noir
- Entrée A/V pour une qualité sonore et visuelle accrue
- Programmation automatique des canaux
- Menu à l'écran
- Télécommande

849.00



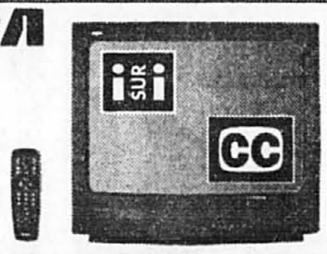
20" SANYO
STÉRÉO RÉCEPTEUR/MONITEUR
- Affichage multilingue à l'écran
- Décodeur de sous-titres
- Syntonisateur 181 canaux
- Télécommande toutes fonctions
- Programmation automatique

439.00



25" SANYO
DÉCODEUR DE SOUS-TITRES
- Affichage trilingue du menu
- Télécommande
- Entrées audio/vidéo
- Sorties audio variables

499.00



25" RCA
MONITEUR/RÉCEPTEUR STÉRÉO
- Affichage à l'écran bilingue
- Capacité de décodeur de sous-titres
- Télécommande universelle Master Touch®
- Image sur image en couleur

599.00



26" HITACHI
HAUTE DÉFINITION
- Ambiophonie
- Définition de 600 lignes
- Réducteur de bruit "DBX"
- Entrées audio/vidéo
- Sortie audio variable

699.00



27" RCA
AFFICHAGE À L'ÉCRAN MULTILINGUE
- Écran à contraste optimal
- Stéréo et réducteur de bruit dbx/SAP
- Affichage à l'écran multilingue
- Panneau de moniteur à 5 prises
- Image sur image

699.00



26" MITSUBISHI
STÉRÉO avec IMAGE DANS IMAGE
- Commandes séparées (grave/aigues)
- Tube-image Diamond Vision^MD
- Définition 450 lignes
- Sorties audio (variable)

699.00



27" HITACHI
AMBIOPHONIE
- Entrée A/V avant et arrière
- Entrée S-VHS
- Sortie audio variable
- Définition horizontale 600 lignes

799.00



31" HITACHI
STÉRÉO ULTRA NOIR
- Définition horizontale de 650 lignes
- Image sur image • Décodeur de sous-ttrage
- Système stéréophonique "MTS" et ambiophonie
- Télécommande illuminée "Genius"

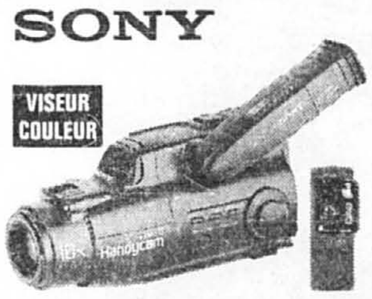
1399.00



32" SONY
STÉRÉO
- Entrée S-Vidéo
- Fenêtre A/V pour réglage facile des canaux, de l'image et du son
- Programmation automatique des canaux

1499.00

SONY
VISEUR COULEUR



CAMESCOPE 8mm "Handycam"
- Objectif zoom à rapport 10:1
- Illumination minimum de 2 lux
- Mise au point intégrale
- Sélecteur de contre-éclairage

RABAIS 100$

899.00

JVC VHS C
VISEUR COULEUR



CAMÉSCOPE avecTÉLÉCOMMANDE MULTI-MARQUES
- Zoom 12x
- Illumination 2 lux
- Générateur de titres

999.00



SANYO
VHS HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES
- Syntonisateur câblocompatible 181 canaux • Menu à affichage trilingue à l'écran
- Recherche d'indice • Effets spéciaux par 4 têtes double azimut

379.00



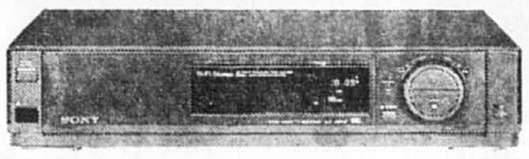
HITACHI
4 TÊTES HI-FI STÉRÉO AVEC PROGRAMMATION VCR PLUS
- Télécommande Video Brain™ • Nettoie-têtes automatique
- Prises audio/vidéo à l'avant • Départ rapide

399.00



JVC
VHS HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES
- Télécommande multi-marques • Affichage bilingue à l'écran
- Têtes autonettoyantes

429.00



SONY
4 TÊTES HI-FI avec AUTONETTOYAGE DES TÊTES
- Variateur bimode • Programmation bilingue à l'écran
- Image par image • Réduction de bruit

449.00

Packard Bell



RABAIS 300$ DURÉE LIMITÉE
Rég.: 2999.00

LEGEND 100CD
- Processeur Intel Pentium 60Mhz • 8Mo de mémoire vive, extensible à 72Mo
- Disque rigide de 420Mo • Mémoire vidéo de 1 Mo extensible à 2Mo
- Fax/modem avec répondeur et téléphone intégré
- Carte de son 16 bits compatible avec le Sound Blaster™
- Lecteur 3.5" HD • Haut-parleurs stéréo inclus
- CD-ROM double vitesse, multi-session, compatible-XA
- MONITEUR EXTRA

2699.00



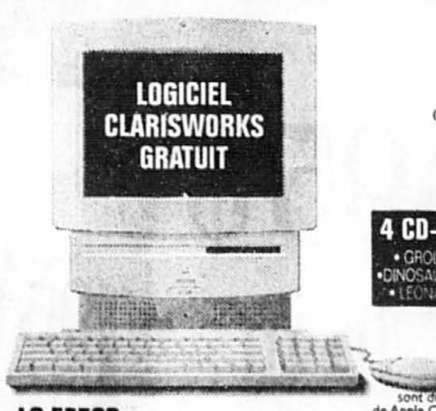
Concessionnaire autorisé

RABAIS 500$
Rég.: 2798.00

POWER PC 6100/60
- Power PC 601• Vitesse de 60 Mhz
- 8Mo de mémoire vive • Disque rigide de 160Mo
- Moniteur ColorPlus
- Clavier Apple régulier

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Power PC et ColorPLus sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

2298.00



Concessionnaire autorisé

4 CD-ROM INCLUS
• GROLIER ENCYCLOPEDIA
•DINOSAURS • SAN DIEGO ZOO
• LEONARDO THE INVENTOR

LC 575CD
- 8 Mo de mémoire• Disque rigide de 160Mo
- CD-300i double vitesse • Système Photo Kodak
- Moniteur Trinitron RGB intégré
- Clavier Apple régulier • Souris
- Lecteur Apple SuperDrive (1.4Mo)

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. LC 575 CD et SuperDrive sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

1898.00

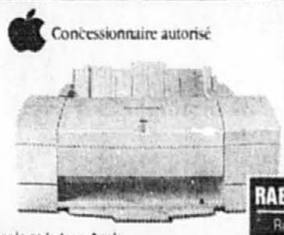
Canon



IMPRIMANTE à JET D'ENCRE BJ200E
- Résolutinn de 360 ppp
- Vitesse d'impression de 124 cps.
- 20 polices de caractères téléchargeables

288.00

Concessionnaire autorisé



COLOR STYLEWRITER PRO
- Jet d'encre • Couleur
- Résolution de 360 ppp
- Vitesse d'impression de 2 pages à la minute(n/b) et .5 page à la minute (couleur)
- 64 polices de caractères téléchargeables

RABAIS 100$
Rég.: 698.00

598.00

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Color Stylewriter Pro sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASINS

NOUVEAU SUPERMAGASIN

LAVAL	BROSSARD	MTL EST	MTL OUEST	MTL CENTRE	TROIS-RIVIÈRES	SHERBROOKE
3956 AUTOROUTE 440	8100 BOUL. TASCHEREAU	4550 MÉTROPOLITAIN EST	6815 TRANSCANADIENNE O.	6900 BOUL. DÉCARIE	4520 BOUL. ROYAL TROIS-RIVIÈRES-OUEST	3280 BOUL. PORTLAND À CÔTÉ DU CARREFOUR DE L'ESTRIE
686-3956	923-8100	722-4550	630-6815	733-6900	(819) 691-4520	(819) 346-6633

BOUTIQUES PLUS
Aucune garderie ni Club Vidéo dans ces boutiques.

Les Galeries de JOLIETTE 752-1255

Les Promenades de SOREL 746-4736

NOUVELLE avec Club Vidéo Galeries de HULL (819) 771-8382

NOUVELLE avec Club Vidéo Complexe DESJARDINS 287-9696

Place MONTRÉAL TRUST 282-0432

Place DESORMEAUX Longueuil 928-9003

Galeries MONTENACH Beloeil 446-3831

Riche en fibres

Si vous voulez prendre soin de votre intérieur, venez chez IKEA. Vous trouverez au menu un vaste de choix de tissus riches en couleurs et en motifs. Alors si l'envie vous prend de faire des rideaux, des coussins ou des nappes, venez nous voir. Ça vous fera le plus grand bien.

ATTO. *Tringle. Fer laqué noir. Long. 140 cm.* **24,95 $**. *Long. 200 cm.* **29,95 $**. *Fixations fournies.*

24,95 $

4,95 $ le m

LETTY. *Tissu. Pur coton. Larg. 150 cm. Beige, vert ou rouge.* **4,95 $** *le m*

16,95 $ le m

SASSA. *Tissu. Pur coton. Larg. 140 cm. Beige ou brun.* **16,95 $** *le m*

INDEX. *Tringle extensible. Métal. Noir, rouille ou laitonné. S'ajuste aux embouts de tringle. Long. de 70 à 120 cm.* **24,95 $**. *Long. 120 à 210 cm.* **39,95 $**

INDEX. *Embouts de tringle, lot de 2.*

Rouille : Cornes. **19,95 $**

Noir : Fleur-de-lis. **12,95 $**

12,95 $

5,95 $ le m

Pur coton

280 cm

Laiton : Flèche. **12,95 $**

Laiton : Boule. **16,95 $**

SUNCUS. *Crochets décoratifs. Modèles variés.* **15,95 $** *lot de 2.*

15,95 $ lot de 2

11,95 $ le m

TOMINE. *Tissu. Pur coton. Larg. 280 cm. Modèles variés.* **5,95 $** *le m. Prix après le 19 mars : 8,95 $ le m*

14,95 $ lot de 2

INDEX. *Embrasses. Rouille, noir ou laitonné.* **14,95 $** *lot de 2.*

ADY. *Tissu. Pur coton lustré. Vert ou jaune. Larg. 150 cm.* **11,95 $** *le m*

10,95 $ le m

2,95 $ lot de 2

MYT. *Glands de coton naturel. Faits main.* **2,95 $** *lot de 2.*

PILATORP. *Tissu. Pur coton. Larg. 150 cm. Brun pâle ou blanc.* **10,95 $** *le m*

15,95 $ le m

LIVAN. *Pur lin ou mélange lin et coton. Choix de motifs. Larg. 150 cm.* **15,95 $** *le m*

11,95 $ le m

DIDDI. *Tissu. Pur coton lustré. Vert ou jaune. Larg. 150 cm.* **11,95 $** *le m*

9,95 $ le m

CLIVIA. *Tissu. Pur coton chintz. Vert foncé, vert pâle, bleu foncé ou noir. Larg. 120 cm.* **9,95 $** *le m*

1,95 $

Fil à coudre mélange pur coton. Coloris variés. **1,95 $**

5,95 $ le m

HALINA. *Tissu. Pur coton. Larg. 150 cm. Choix de motifs.* **5,95 $** *le m*

© Inter IKEA Systems B.V. 1995

IKEA®

Faites comme chez vous.

L'offre se termine le 19 mar. 1995. Jusqu'à épuisement de la marchandise. 9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tél. : 738-2167. Heures d'ouv. : lun. à vend. 10 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. de 10 h à 17 h.